
LE TERRITOIRE EN CARTES



Paris Ouest
La Défense

ÉDITION 2021

DÉMOGRAPHIE

DENSITÉ DE POPULATION	4
RÉPARTITION DE LA POPULATION	6

FINANCES ET EMPLOI

FONDS DE SOLIDARITÉ DES COMMUNES	8
CONTRIBUTION FINANCIÈRE	10
ÉTABLISSEMENTS DOMINANTS	12

AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT ET TRANSPORTS PUBLICS	14
OCCUPATION DU SOL EN 1949	16
OCCUPATION DU SOL EN 2017	17
SURFACE BÂTIE PAR ÎLOT	18
LOGEMENTS SOCIAUX EN 2019	20

ENVIRONNEMENT

TRAME VERTE ET BLEUE	22
ESPACES VERTS	24
DIFFÉRENCIATION THERMIQUE	26
POTENTIEL SOLAIRE DU BÂTI	28

TRANSPORTS

BORNES DE RECHARGE	30
AMÉNAGEMENTS CYCLABLES	32

Pourquoi un Atlas cartographique ?

Créé le 1^{er} janvier 2016, l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense rassemble onze communes sur l'Ouest Parisien. Avec ses 560 000 habitants et une superficie d'environ 6 000 hectares, le territoire révèle des environnements très variés. Cet atlas géographique vous permettra de le découvrir sous différents angles.

Les thèmes évoqués sont principalement liés à nos compétences comme le développement économique, l'aménagement, l'habitat, le développement durable ou les transports. Ces cartes seront mises à jour et d'autres compétences comme les grands services urbains avec la gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets seront mises en valeur dans de futures éditions.

Cet atlas produit par l'équipe du Système d'Information Géographique du Territoire Paris Ouest La Défense démontre la diversité de notre territoire où chaque ville est mise en valeur suivant les sujets et renforce notre conviction que la collaboration est une force.

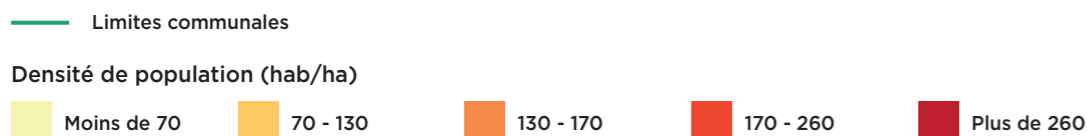
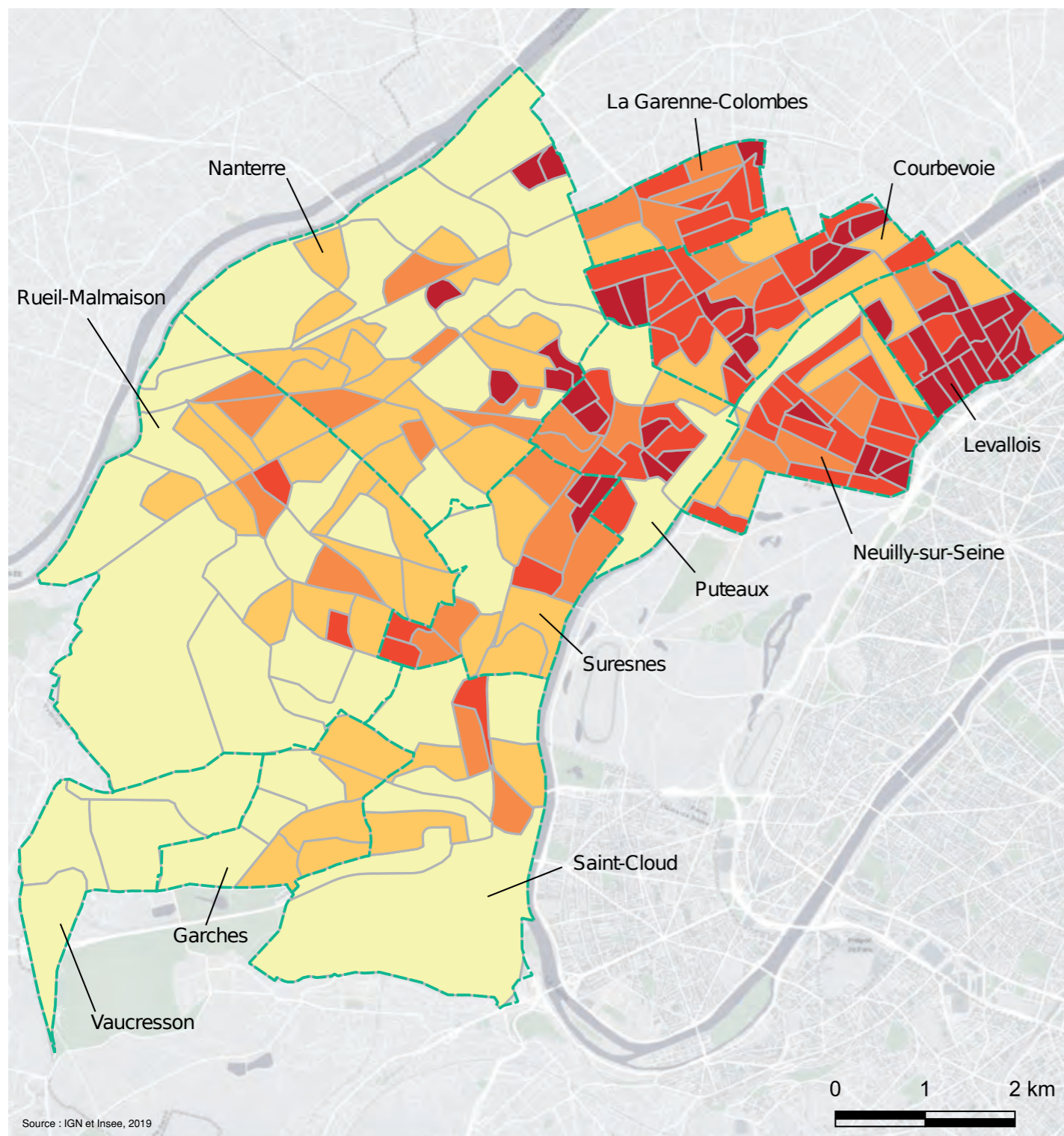
Bonne découverte de notre territoire

Jacques Kossowski

*Président
Maire de Courbevoie*



DENSITÉ DE POPULATION



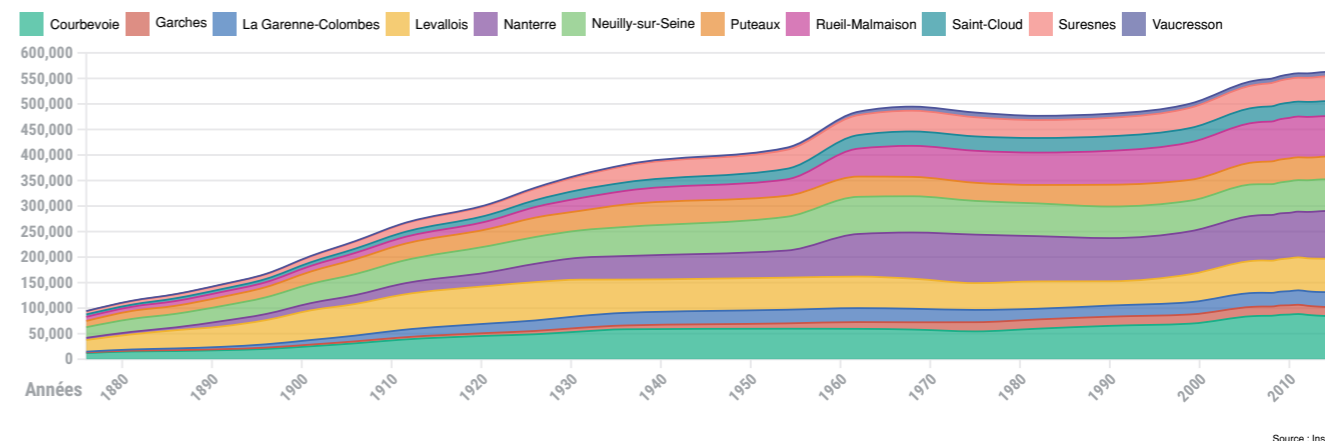
Comment le Territoire de Paris Ouest La Défense se place-t-il par rapport aux autres territoires ?

Paris Ouest La Défense est un territoire densément peuplé. Avec environ 560 000 habitants en 2016¹, c'est le troisième territoire le plus peuplé de la Métropole du Grand Paris (MGP) après la Ville de Paris et Grand-Orly Seine Bièvre. En termes de densité de population, POLD recense en moyenne 9 400 habitants¹ au km² ce qui en fait le quatrième territoire le plus densément peuplé de la MGP derrière Paris, Est Ensemble et Grand Paris Seine Ouest. POLD est donc un territoire démographiquement conséquent au sein de la MGP, concentrant un volume considérable de population sur un territoire relativement restreint.

Où est concentrée la population du Territoire ?

La répartition spatiale de la population au sein de Paris Ouest La Défense est assez inégale. La carte des densités à la maille IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique) met en évidence une concentration dans le Nord-Est du Territoire. Cette concentration se traduit par des densités de population plus élevées que sur le reste du Territoire. Les densités de population sont toutefois influencées par la surface de l'IRIS (les IRIS plus petits auront tendance à présenter des densités plus élevées). La majeure partie de la population du Territoire se concentre dans les communes de Courbevoie, Levallois, Nanterre, Neuilly-sur-Seine et Rueil-Malmaison.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE POLD ENTRE 1876 ET 2017

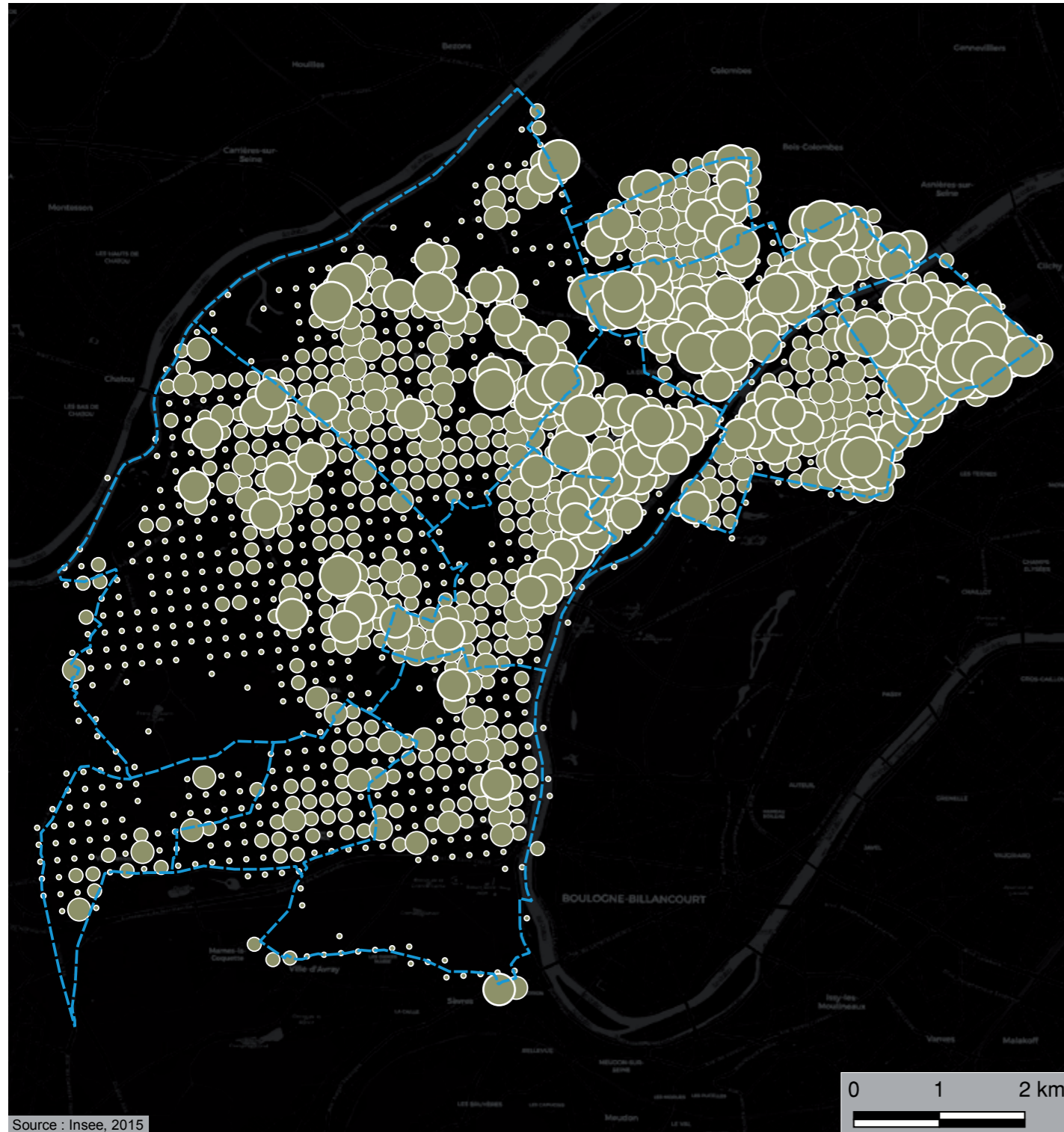


La population a connu une augmentation progressive depuis 1880, avec une répartition assez inégale en fonction des communes. Les évolutions de population sont cependant similaires par commune.

<p>4^e TERRITOIRE le plus densément peuplé de la Métropole du Grand Paris</p>	<p>3^e TERRITOIRE en nombre d'habitants de la Métropole du Grand Paris</p>	<p>Courbevoie, Nanterre et Rueil-Malmaison regroupent 50% de la population du Territoire</p>	<p>Les densités de population les plus élevées se concentrent dans le Nord-Est du Territoire</p>
--	---	---	---

1. Recensement 2016 Insee

RÉPARTITION DE LA POPULATION



Source : Insee, 2015

— Limites communales

Nombre d'individus par carreau de 200m sur 200m

- Moins de 250
- 250 - 550
- 550 - 900
- 900 - 1 500
- Plus de 1 500

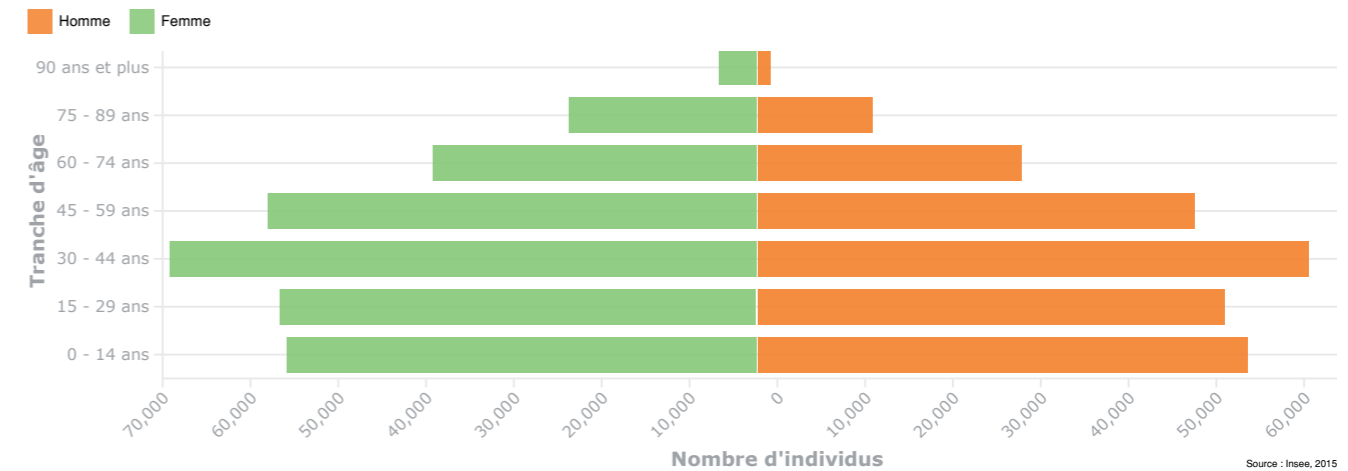
Comment se répartit la population dans le territoire de Paris Ouest La Défense ?

Contrairement aux IRIS, la maille utilisée ici est régulière en termes de surface avec l'utilisation du carroyage de l'Insee. Ainsi chaque cercle représente la population sur une superficie équivalente à 4 hectares. Les communes de Suresnes et Puteaux sont les plus concentrées en population. Nanterre, la commune la plus peuplée, présente une population moins concentrée avec des foyers de population plus étalés sur l'ensemble de son territoire. Le même phénomène est observable pour Rueil-Malmaison, troisième commune la plus peuplée du Territoire. Le Nord-Est du Territoire demeure le foyer de population le plus important.

Comment explique-t-on les zones peu peuplées ?

Les surfaces présentant une faible population ou une absence de population sont justifiables par plusieurs éléments. Le parc de Saint-Cloud, le Mont-Valérien à Suresnes et la forêt domaniale de Rueil-Malmaison sont trois éléments semi-naturels expliquant les vides sur la carte. Au niveau de Courbevoie, Puteaux et Nanterre, le quartier d'affaires de La Défense provoque également un vide. Nanterre présente dans sa zone Ouest une surface linéaire (Nord-Sud) peu peuplée, principalement due à la présence de nombreuses zones d'activité. Enfin, Rueil-Malmaison présente un vide au niveau de la Seine résultant d'installations sportives.

PYRAMIDE DES ÂGES DU TERRITOIRE



Source : Insee, 2015

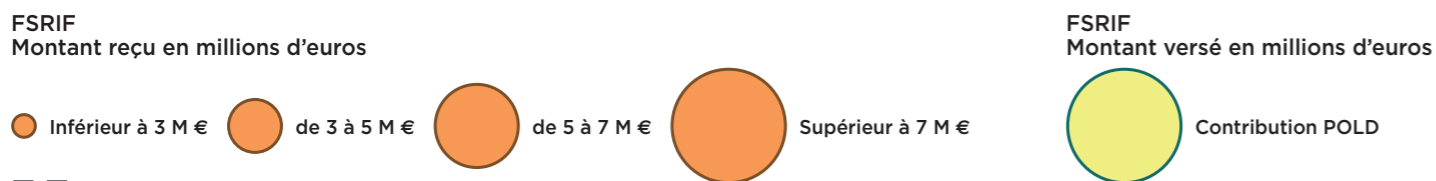
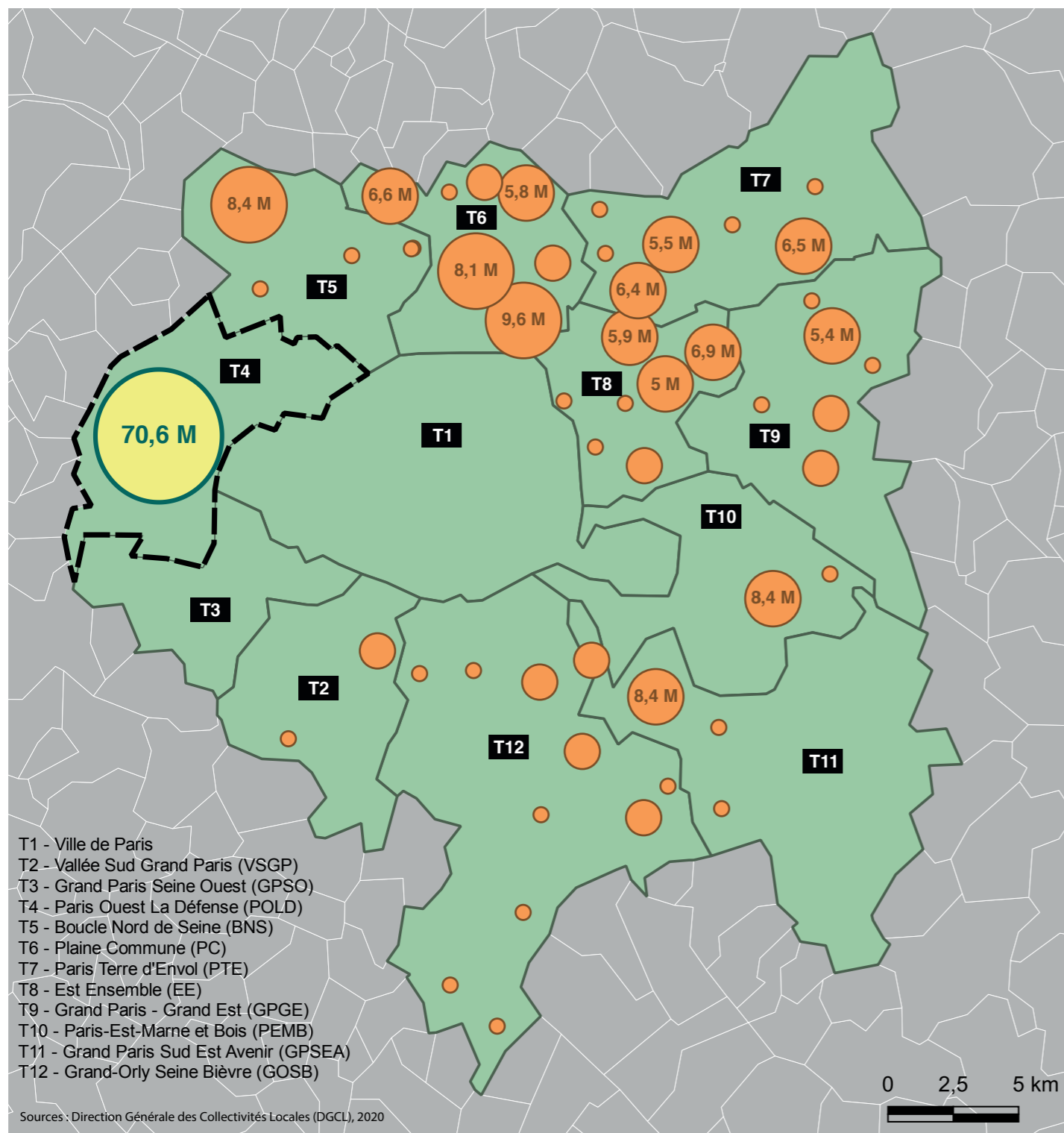
On remarque une prédominance des 30 - 44 ans et de manière générale une population assez jeune sur l'ensemble du Territoire. Les hommes sont moins représentés que les femmes dans les tranches d'âge les plus élevées.

Les communes les plus denses sont aussi les plus petites en surface

Les zones semi-naturelles provoquent des vides

Les zones d'activité produisent une faible densité de population

FONDS DE SOLIDARITÉ DES COMMUNES DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE - FSRIF (2020)



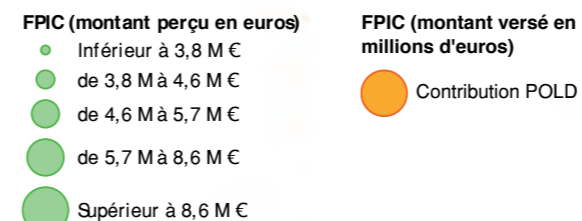
Quelle est la contribution du Territoire Paris Ouest La Défense dans la péréquation ?

L'activité et l'attractivité économique du Territoire sont significatives : il accueille l'OIN (Opération d'Intérêt National) de La Défense, premier quartier d'affaires Européen avec 2 950 entreprises et 180 000 emplois. La richesse économique et fiscale qui en découle a des conséquences sur le niveau de contribution du Territoire à la péréquation. La péréquation est un mécanisme de redistribution visant à réduire les écarts de richesse entre les collectivités territoriales. Avec 135 millions d'euros prélevés en 2020 sur les ressources fiscales des communes du Territoire, Paris Ouest La Défense est le premier contributeur sur le plan national, régional et métropolitain. Ainsi, est-il possible de déduire que l'écosystème du périmètre territorial contribue au développement de nombreuses collectivités territoriales extérieures au Territoire ?

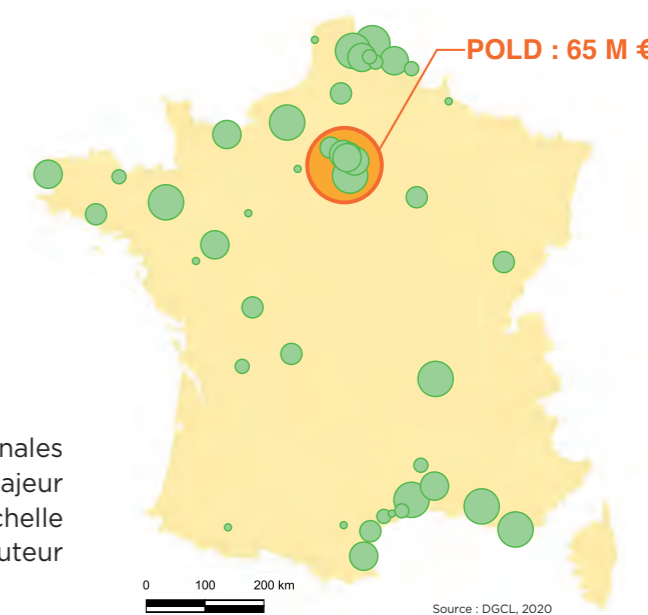
Comment le Territoire contribue-t-il au développement régional ?

Le Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF) génère une redistribution importante. La carte du FSRIF représente d'une part la contribution des communes du Territoire, s'élevant à 70,6 millions d'euros, et d'autre part le montant reçu par les 50 premières communes bénéficiaires. La carte est ici représentée à l'échelle de la métropole car les 50 bénéficiaires principaux sont tous au sein du périmètre du Grand Paris. Elle met en évidence une concentration de ces bénéficiaires majeurs dans le Nord de la métropole, particulièrement dans les EPT Plaine Commune, Est Ensemble et Paris Terre d'Envol.

FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES - FPIC



Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), est le deuxième mécanisme majeur de péréquation. Le FPIC assure la redistribution à l'échelle nationale et Paris Ouest La Défense y a contribué à hauteur de 64,9 millions d'euros en 2020.

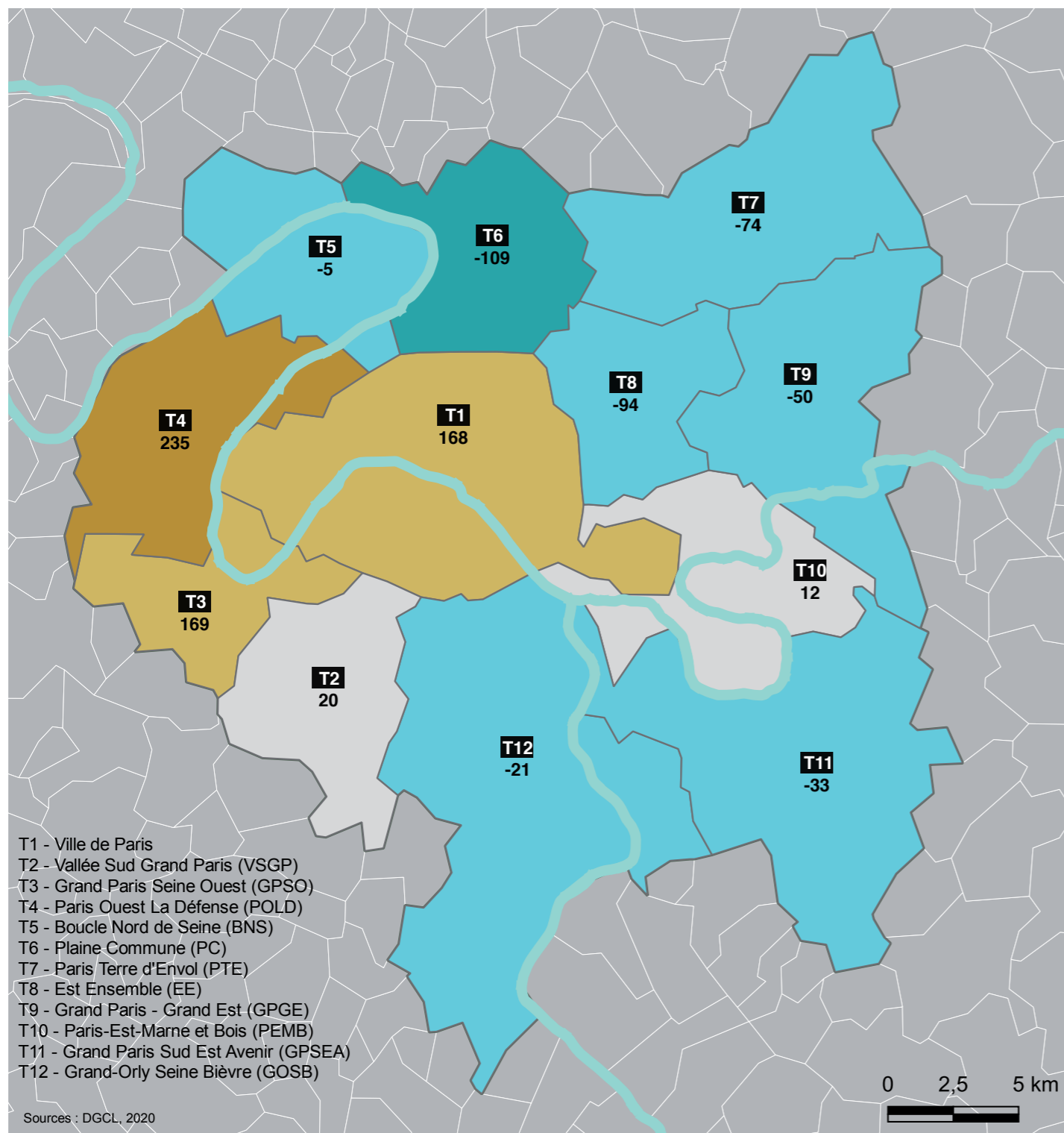


Paris Ouest La Défense est le 1^{er} contributeur national, régional et métropolitain dans la péréquation

Contribution FSRIF 70,6 MILLIONS D'EUROS en 2020

Contribution FPIC 64,9 MILLIONS D'EUROS en 2020

CONTRIBUTION FINANCIÈRE NETTE DES EPT (2020)



Contribution financière nette, en euros par habitant (2020)



Quel est le niveau de contribution du Territoire Paris Ouest La Défense dans la péréquation au sein de la MGP ?

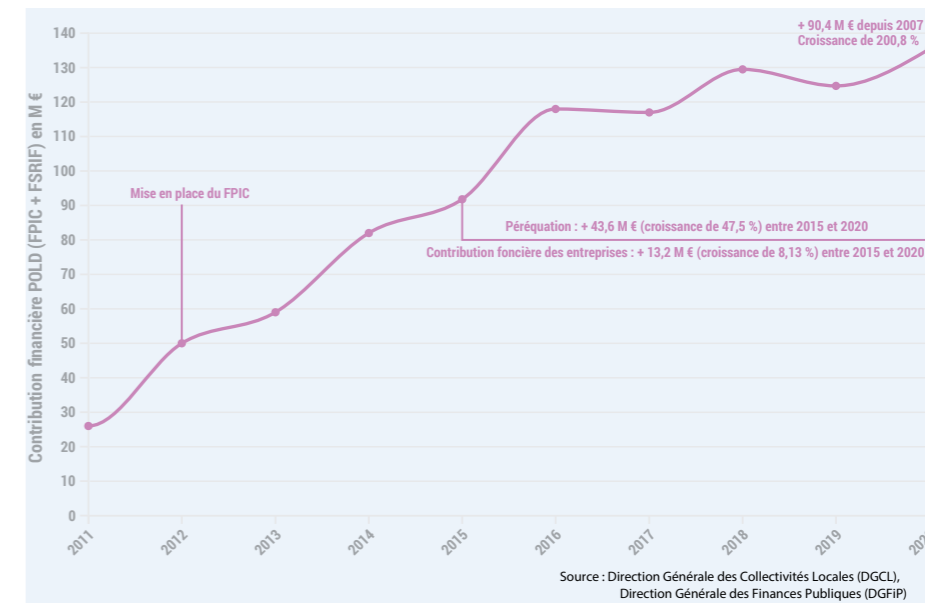
L'indicateur de la contribution financière nette par habitant représente l'importance de la péréquation pour chaque territoire, qu'il en soit bénéficiaire ou contributeur. Cet indicateur se base sur la somme des contributions FSRIF et FPIC, rapportée à la population. Rapporté à l'habitant, c'est le Territoire Paris Ouest La Défense qui participe le plus à la redistribution des richesses, non seulement à l'échelle de la métropole, mais également de la Région Île-de-France et de la France entière. Les communes du Territoire sont ainsi très fortement prélevées par la péréquation, situation relativement exceptionnelle au regard des contributions de territoires similaires (Ville de Paris ou GPSO).

Pourquoi le Territoire participe-t-il autant à la péréquation ?

Le FPIC et le FSRIF sont tous deux calculés sur des bases similaires. Les montants versés ou reçus sont proportionnels à deux principaux critères de calcul : le revenu par habitant et le potentiel financier. Pour chacun de ces critères, le Territoire se situe au-dessus des moyennes nationales. Le revenu par habitant en 2020 est de 28 165 €, soit presque le double de la moyenne nationale qui se situe à 15 082 € ; tout comme le potentiel financier s'élevant à 2 555 € par habitant en 2020, comparé à 642 € par habitant au niveau national. Malgré ces chiffres très élevés, la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), évolue bien plus lentement que la péréquation. Le montant total de la péréquation du Territoire (135 M €) représente plus de 75 % de son produit de CFE (172 M €).

EVOLUTION DE LA PÉRÉQUATION DE POLD FPIC ET FSRIF

La péréquation du Territoire et de ses communes a fortement augmenté depuis 2011 mais la création du Territoire le 1er Janvier 2016 a eu pour conséquence une augmentation de plus de 22 M€ de FPIC. Malgré les niveaux de péréquation inégalés, chaque Loi de Finances accentue encore ces montants, notamment en 2019 en relevant le taux de péréquation à 14 % des ressources fiscales ou en 2020 en prévoyant l'augmentation de 20 M€ du FSRIF.



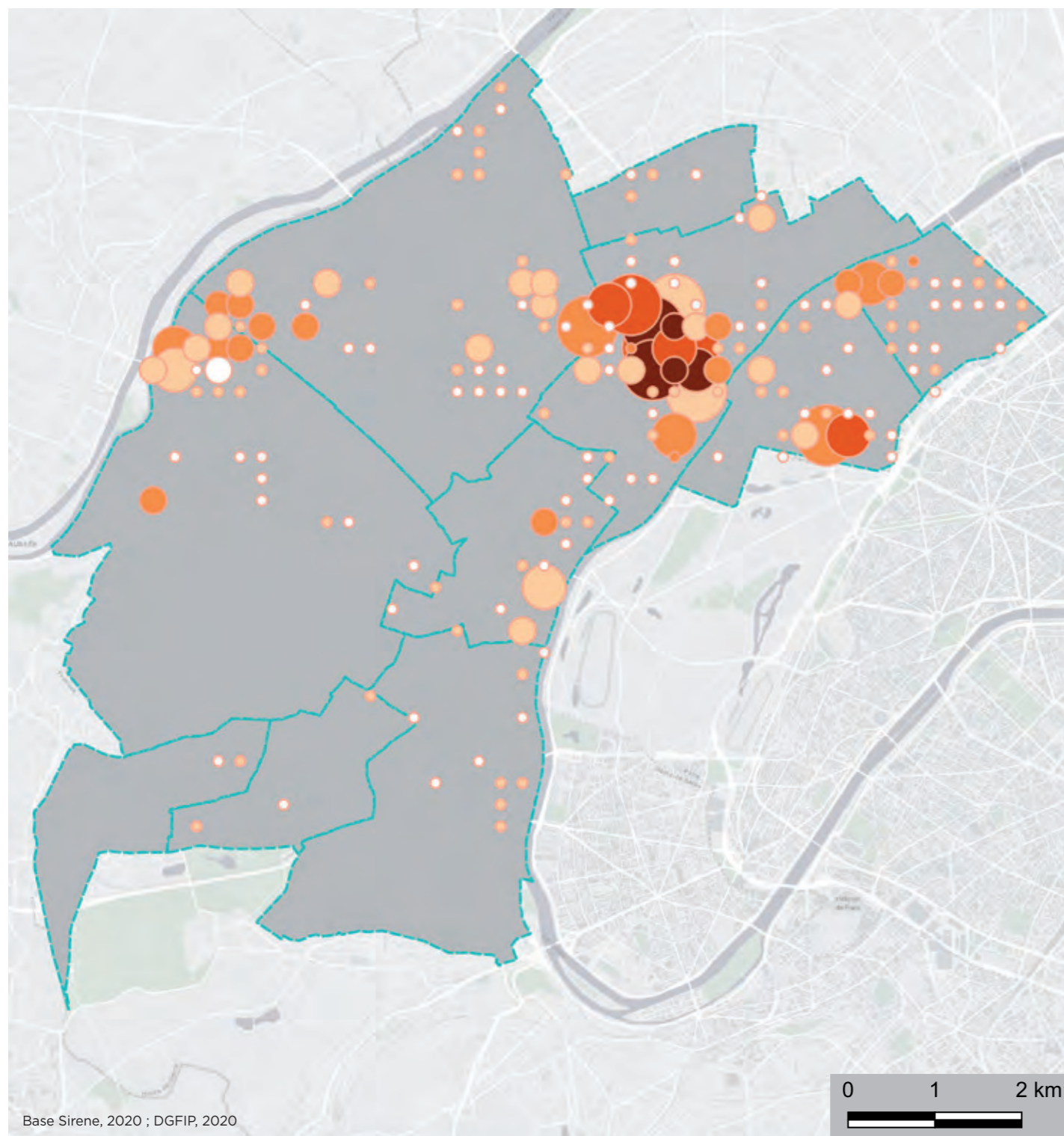
Le Territoire est le **1^{er} contributeur** national, régional et métropolitain proportionnellement à sa population

Niveaux de péréquation + **420%** depuis 2011

La mise en place du **FPIC** a entraîné une **croissance élevée** des contributions

La **CFE** ne suit pas l'évolution de la péréquation

ÉTABLISSEMENTS DOMINANTS

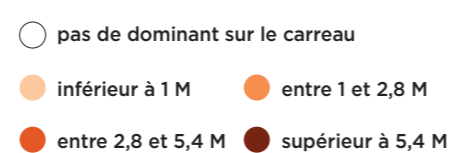


Nombre de sièges de grandes entreprises par carreau de 250 mètres



Limites communales

Somme des contributions foncières des dominants sur le carreau



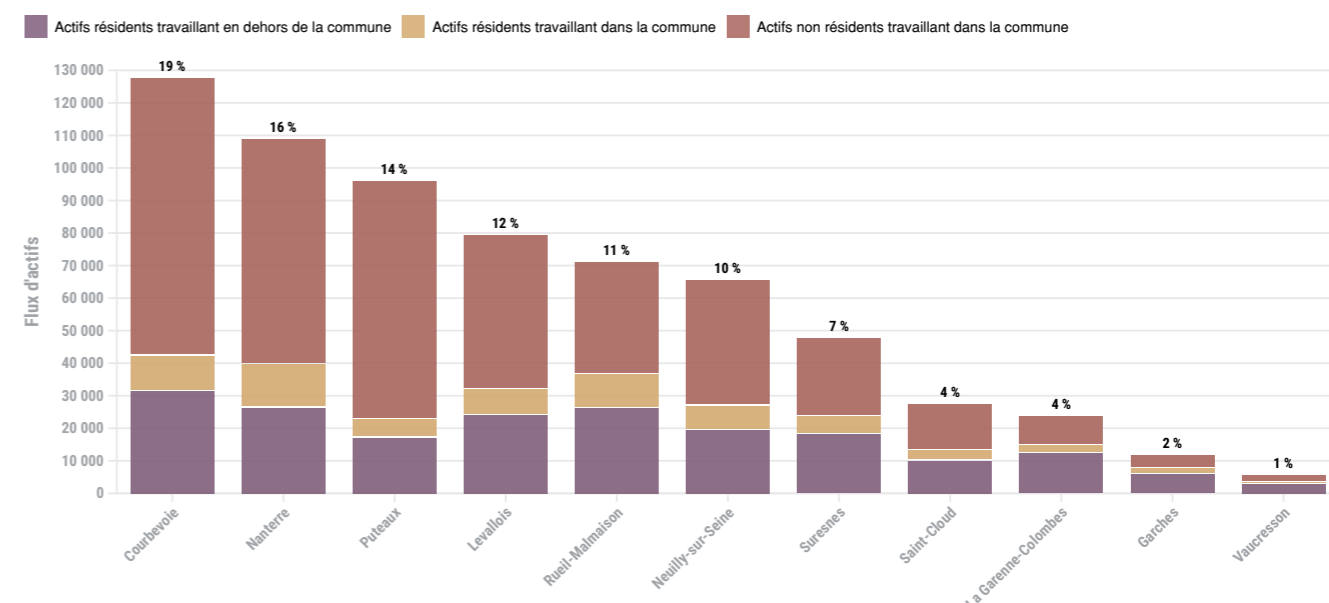
Quel est le niveau de l'activité économique sur le Territoire ?

Paris Ouest La Défense est un territoire avec une très forte activité économique. Parmi les 11 communes du Territoire, certaines d'entre elles se démarquent par la concentration d'activité plus ou moins similaires. Ainsi, dans le quartier d'affaires de La Défense, premier quartier d'affaires européen, mais aussi au Nord-Ouest de Neuilly-Malmaison ou encore au niveau des Sablons de Neuilly-sur-Seine, des zones concentrent des établissements dits dominants. Ces derniers participent au développement économique et financier du Territoire, tout en assurant une offre importante d'emplois.

Comment se répartissent les établissements dominants du Territoire ?

Les établissements dominants se caractérisent par le nombre de salariés qu'ils ont à leur actif et par la CFE qu'ils versent aux collectivités territoriales. La carte montre une importance prédominante du quartier d'affaires de La Défense en termes de concentration des établissements dominants. Des concentrations locales de sièges sociaux dans les communes de Levallois, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Rueil-Malmaison et Suresnes sont également observables. Les dominants les plus importants sont identifiables par des petits cercles (peu de grandes entreprises) avec des couleurs fortes (CFE élevée).

MOBILITÉS PROFESSIONNELLES PAR COMMUNE



Les pourcentages représentent la part de la commune dans le nombre total d'actifs du territoire, résidents ou non

Source : Insee, 2014

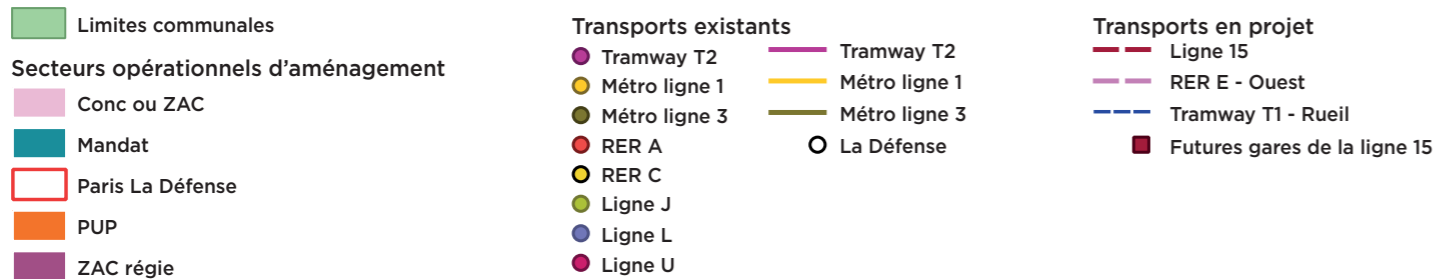
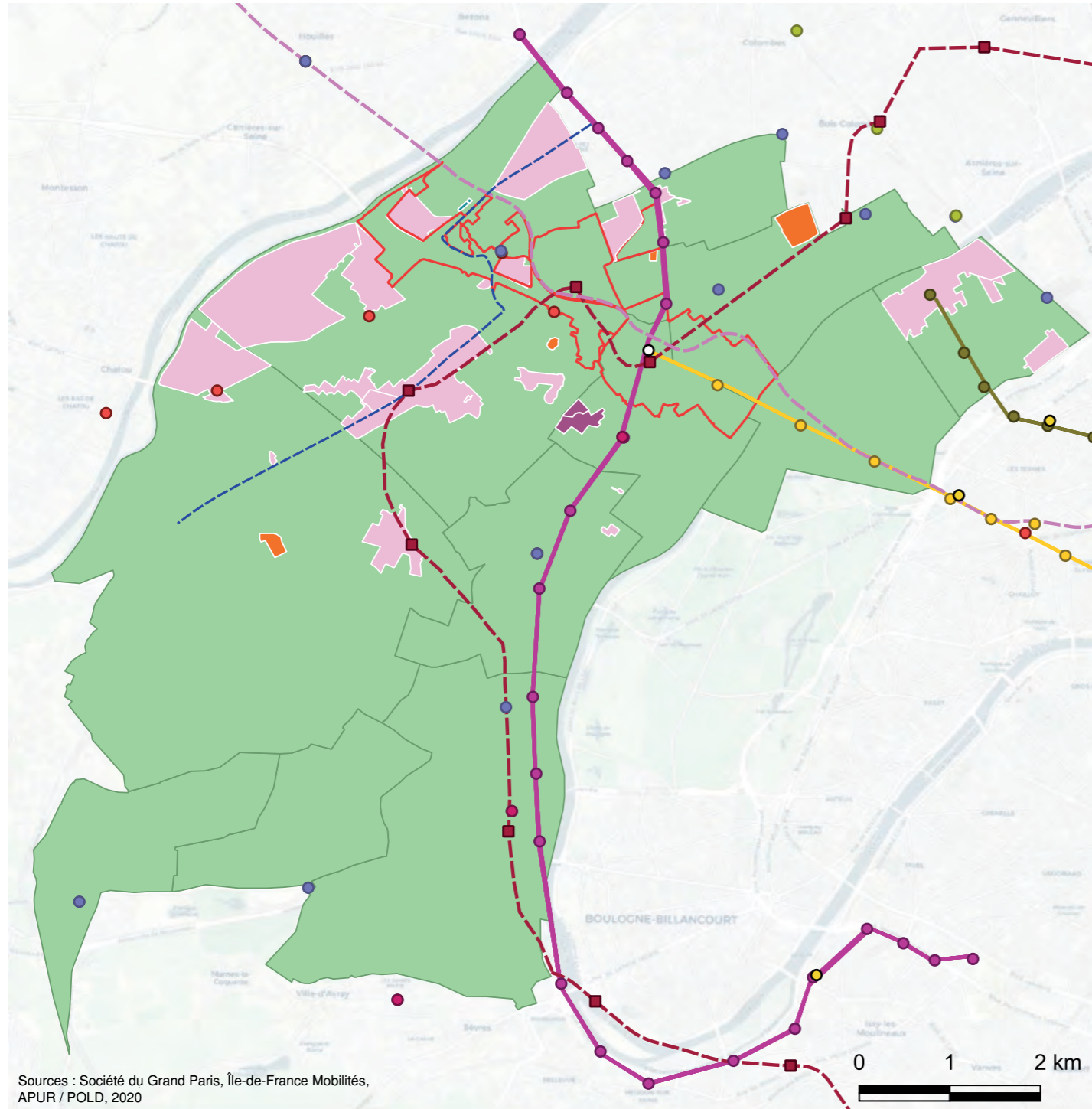
Les actifs du Territoire travaillent majoritairement en dehors de leur commune de résidence. De manière globale, sur les 266 000 actifs résidents du Territoire, 125 000 d'entre eux travaillent dans une des communes de ce dernier, soit 47%.

La Défense concentre la majorité des établissements dominants du Territoire

Courbevoie, Nanterre et Puteaux concentrent 50% du total des actifs du Territoire

50% des actifs du Territoire travaillent dans ce dernier

AMÉNAGEMENT AMÉNAGEMENT ET TRANSPORTS PUBLICS



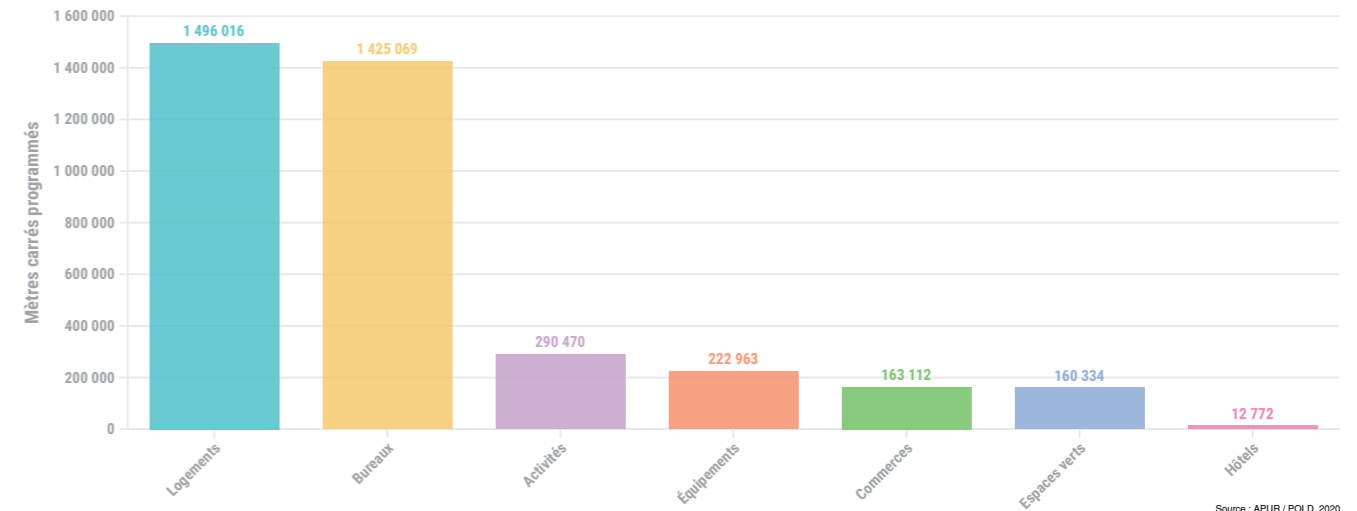
Comment le Territoire se projette-t-il dans le Grand Paris ?

L'établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense est concerné, comme tous les territoires de la métropole, par le projet d'envergure « Grand Paris Express » (GPE). Le GPE regroupe 200 km de nouvelles voies de transport en commun, en comptant les quatre nouvelles lignes de métro et les projets d'extension. POLD est principalement concerné par la ligne de métro 15 qui s'arrêtera dans 5 des 11 communes du Territoire. L'extension du tramway T1 à Nanterre et Rueil-Malmaison est également un projet de transport majeur. Les zones d'aménagement raccordées aux réseaux de transports publics créent un territoire cohérent dans son évolution métropolitaine.

Quelle est l'intensité de l'aménagement au sein du Territoire ?

L'Établissement Public Territorial combine 26 opérations d'aménagement sur son territoire. La majeure partie de ces opérations sont des zones d'aménagement concerté (20 au total). Paris Ouest La Défense exerce principalement ses compétences sur l'aménagement de l'espace métropolitain et sur les politiques d'habitat et de logement. La commune de Nanterre se démarque avec la présence de 12 zones d'aménagement sur son seul périmètre. Les transports en commun sont assez complémentaires face à ces projets. On note la présence de grandes lignes (RER et Transilien) et de lignes à échelle plus locale (tramway et métro). Les communes moins représentées en termes de transport sont principalement desservies par les bus.

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT CONDUITES PAR PARIS OUEST LA DÉFENSE



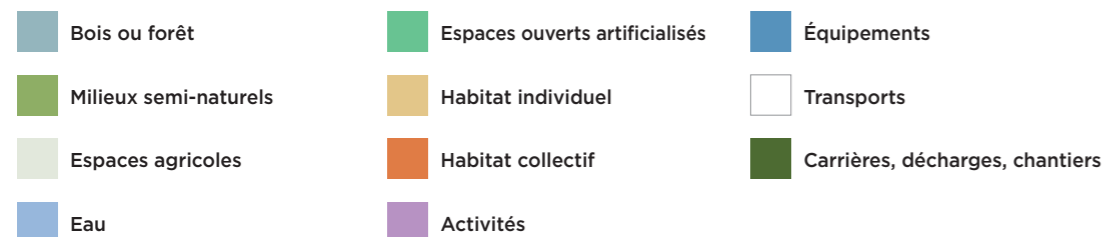
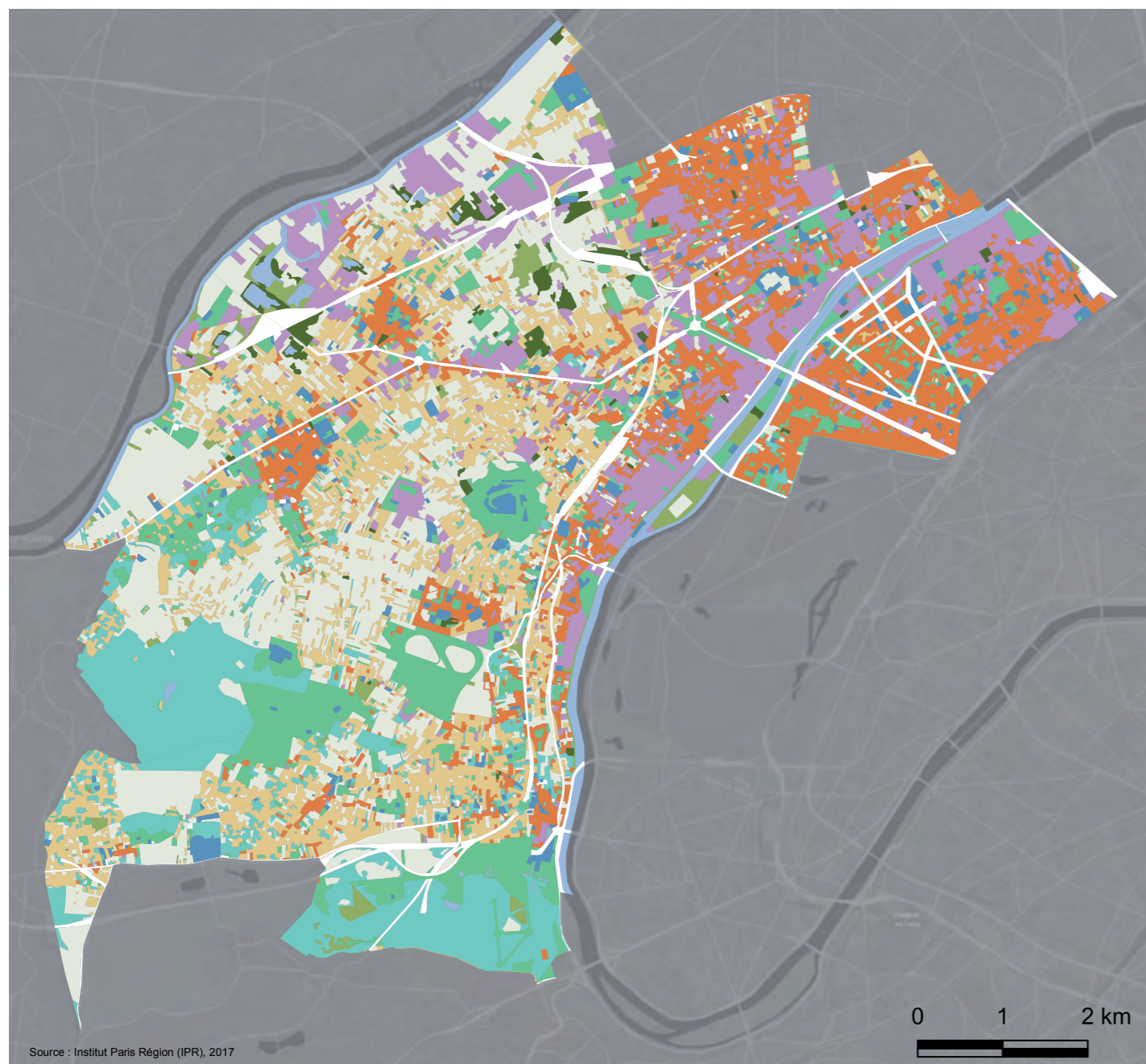
Les zones d'aménagement de POLD concernent principalement la création ou la réhabilitation de logements et de bureaux. Ces deux vocations regroupent à elles-seules 78 % des surfaces totales programmées, respectivement 40% pour les logements et 38 % pour les bureaux.

La ligne de métro 15 concernera **5 communes** du Territoire

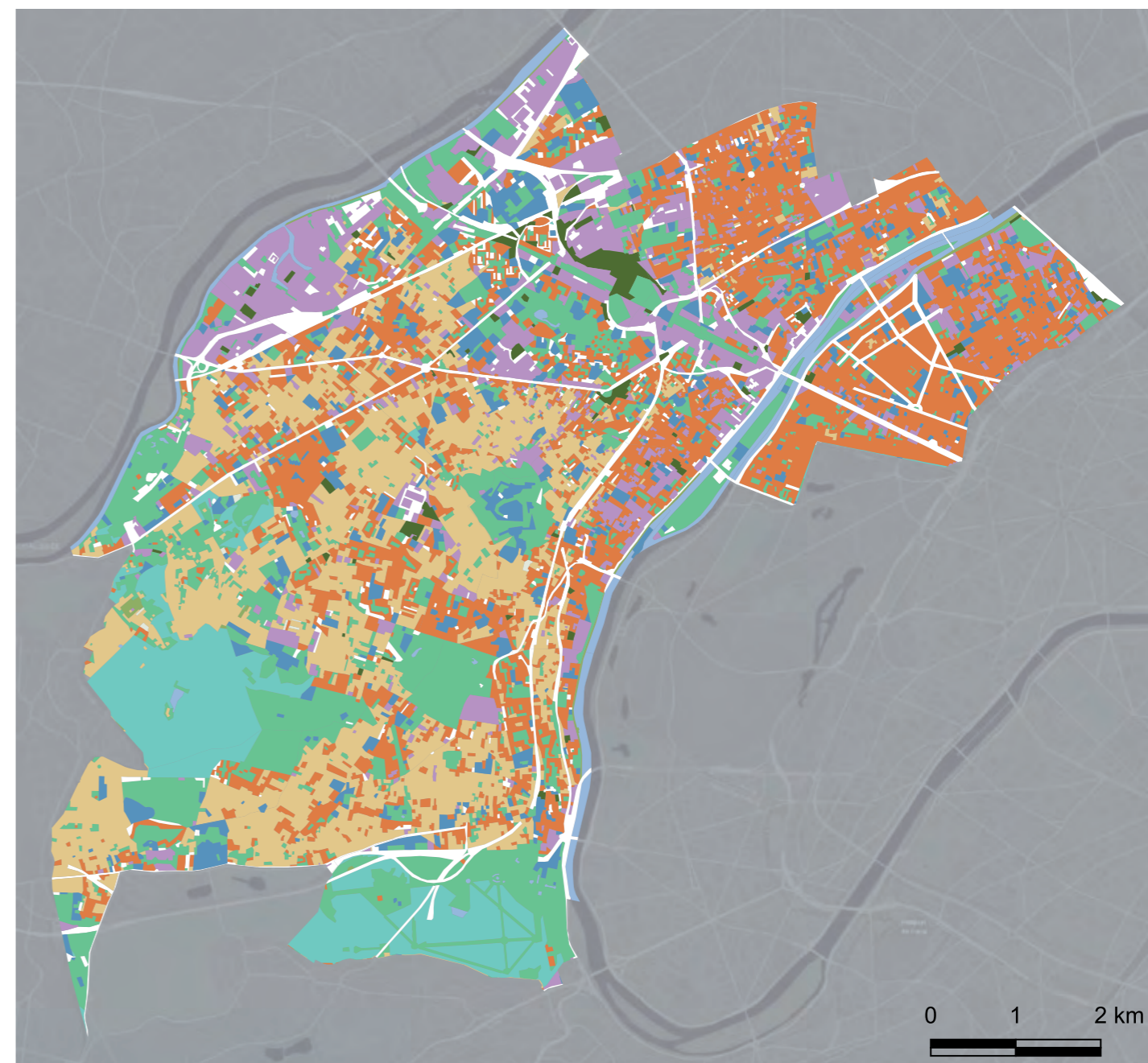
26 projets d'aménagements sont pilotés par le Territoire

78% des surfaces programmées sont des bureaux et des logements

OCCUPATION DU SOL EN 1949



OCCUPATION DU SOL EN 2017



L'occupation du sol constitue une donnée centrale pour de nombreux domaines, notamment l'aménagement.

Son évolution permet d'observer les mutations d'un territoire, tant pour les espaces naturels que pour les espaces plus urbains. POLD a connu une évolution importante entre 1949 et 2017, principalement avec la disparition des espaces agricoles.

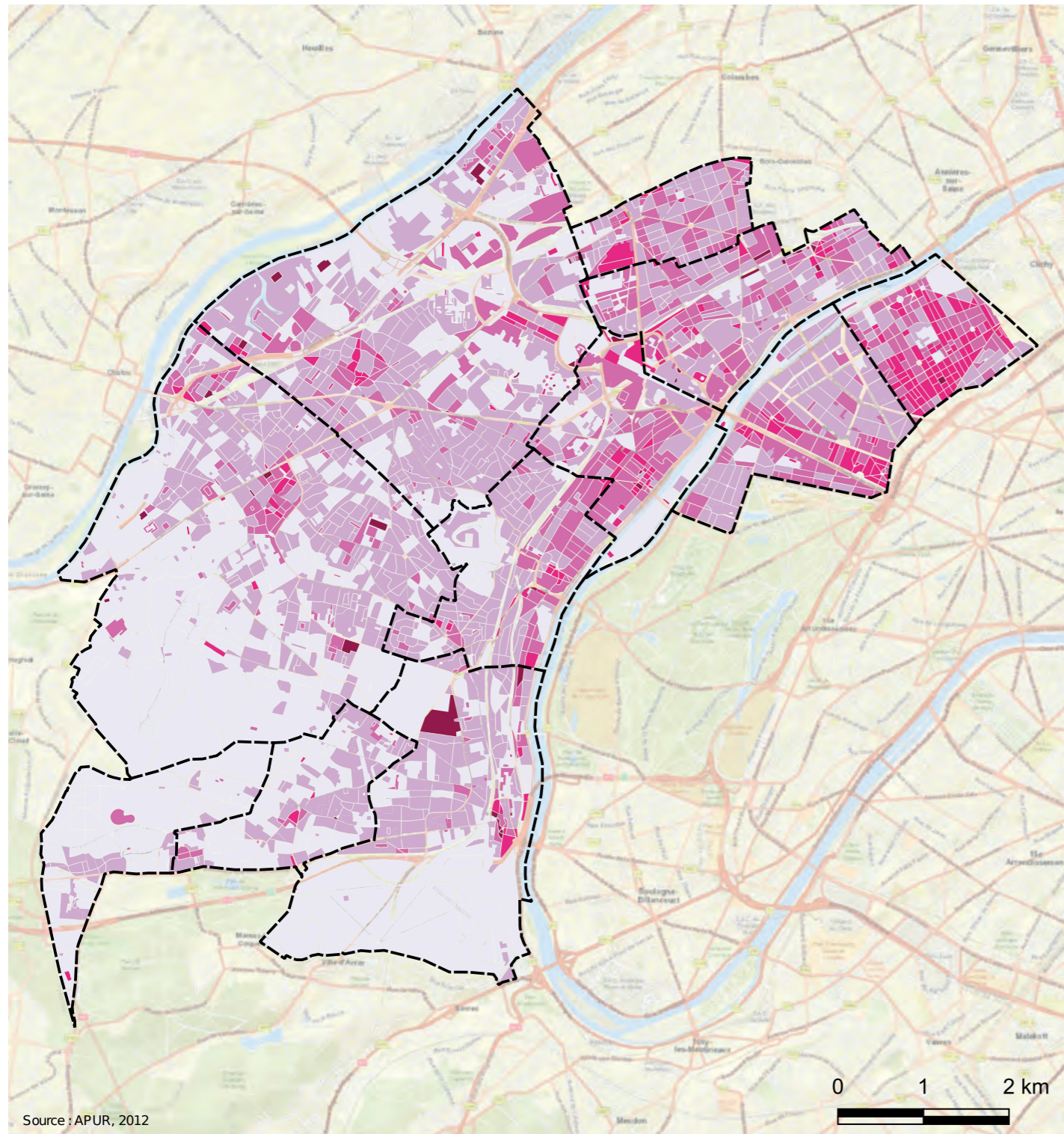
L'urbanisation très importante du Territoire est caractéristique de la métropole.

Ces espaces agricoles ont été progressivement transformés en habitat individuel et collectif, ainsi qu'en milieux semi-naturels. L'occupation du sol est ici à analyser avec du recul. En effet, il n'y a que 11 catégories, or les surfaces d'activité sont parfois très différentes. Bien que ces dernières n'aient pas beaucoup évoluées depuis 1949 en termes de localisation, le type d'activité peut y être complètement différent que par le passé.

Ces zones sont aujourd'hui majoritairement occupées par des activités de service.

SURFACE BÂTIE PAR ÎLOT

MORPHOLOGIQUE URBAIN



— — Limites communales

Part de la surface bâtie sur la surface totale de l'îlot

Inférieure à 20%
 entre 20 et 40%
 entre 40 et 60%
 entre 60 et 80%
 Supérieure à 80%

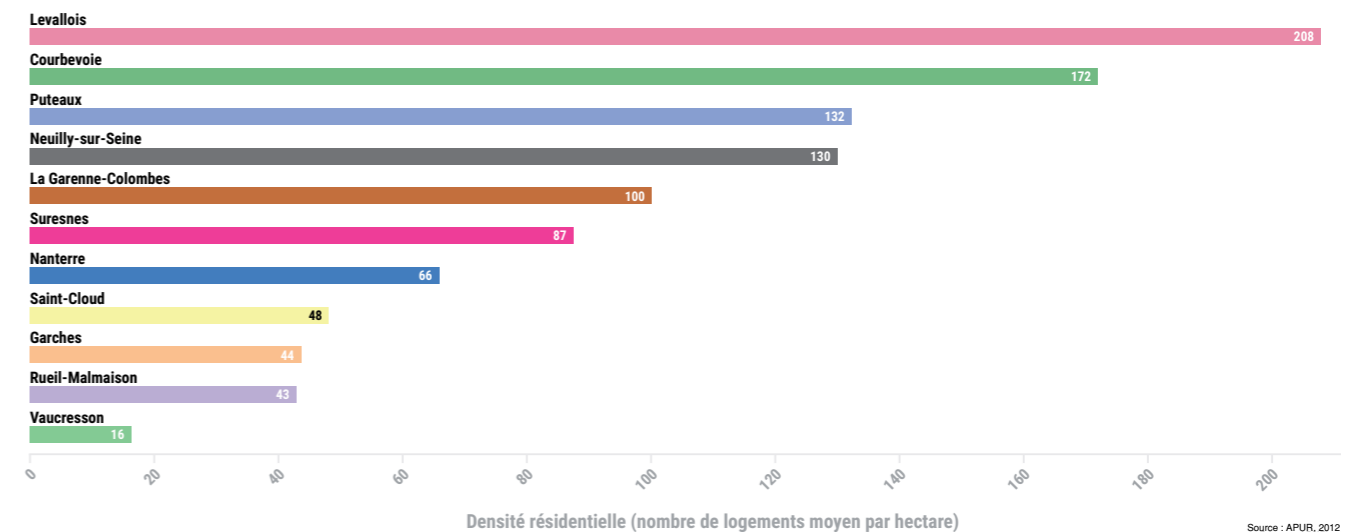
À quel point Paris Ouest La Défense est-il un territoire dense ?

La densité du bâti permet d'appréhender les zones urbaines afin de les caractériser et de les analyser en fonction de leur morphologie. Cette densité donne des indices sur les possibilités d'aménagement ou de réhabilitation des îlots¹, sur la nature des îlots ou encore sur le cadre de vie des habitants du quartier. En moyenne, Paris Ouest La Défense concentre sur ses îlots morphologiques urbains 29 % de surface bâtie. À titre de comparaison, la densité de bâti moyenne de la Métropole du Grand Paris est de 28 %, et de 25 % pour les territoires de la Métropole hors Paris. Le Territoire se positionne donc dans la moyenne de la métropole, légèrement plus dense que les autres territoires hors Paris.

Comment se répartit le bâti sur le Territoire ?

Les densités de bâti les plus élevées se trouvent globalement à Courbevoie, La Garenne-Colombes, Levallois, Neuilly-sur-Seine et Puteaux, soit dans le Nord-Est du Territoire. Ainsi, elles suivent la tendance des concentrations de population identifiées précédemment. Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes présentent des densités comparables. Enfin, Garches, Saint-Cloud et Vaucresson présentent les densités les plus faibles (à l'exception d'un îlot très dense à Saint-Cloud). La répartition du bâti est donc très inégale sur le Territoire. Cette inégalité s'explique par les éléments semi-naturels du Territoire évoqués et par l'histoire et la nature des quartiers (activités, résidentiels, commerces...).

DENSITÉ RÉSIDENIELLE MOYENNE PAR COMMUNE



En parallèle de l'analyse de la démographie, il est intéressant d'analyser la répartition du bâti résidentiel sur le Territoire. Les densités résidentielles sont également assez inégales, elles suivent les tendances démographiques.

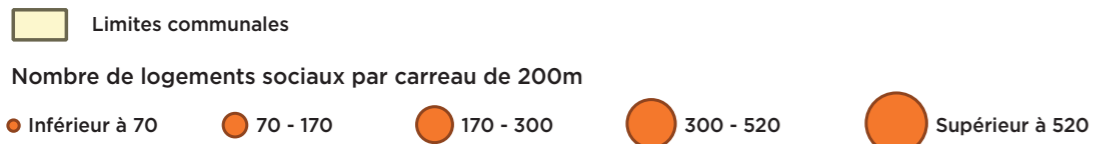
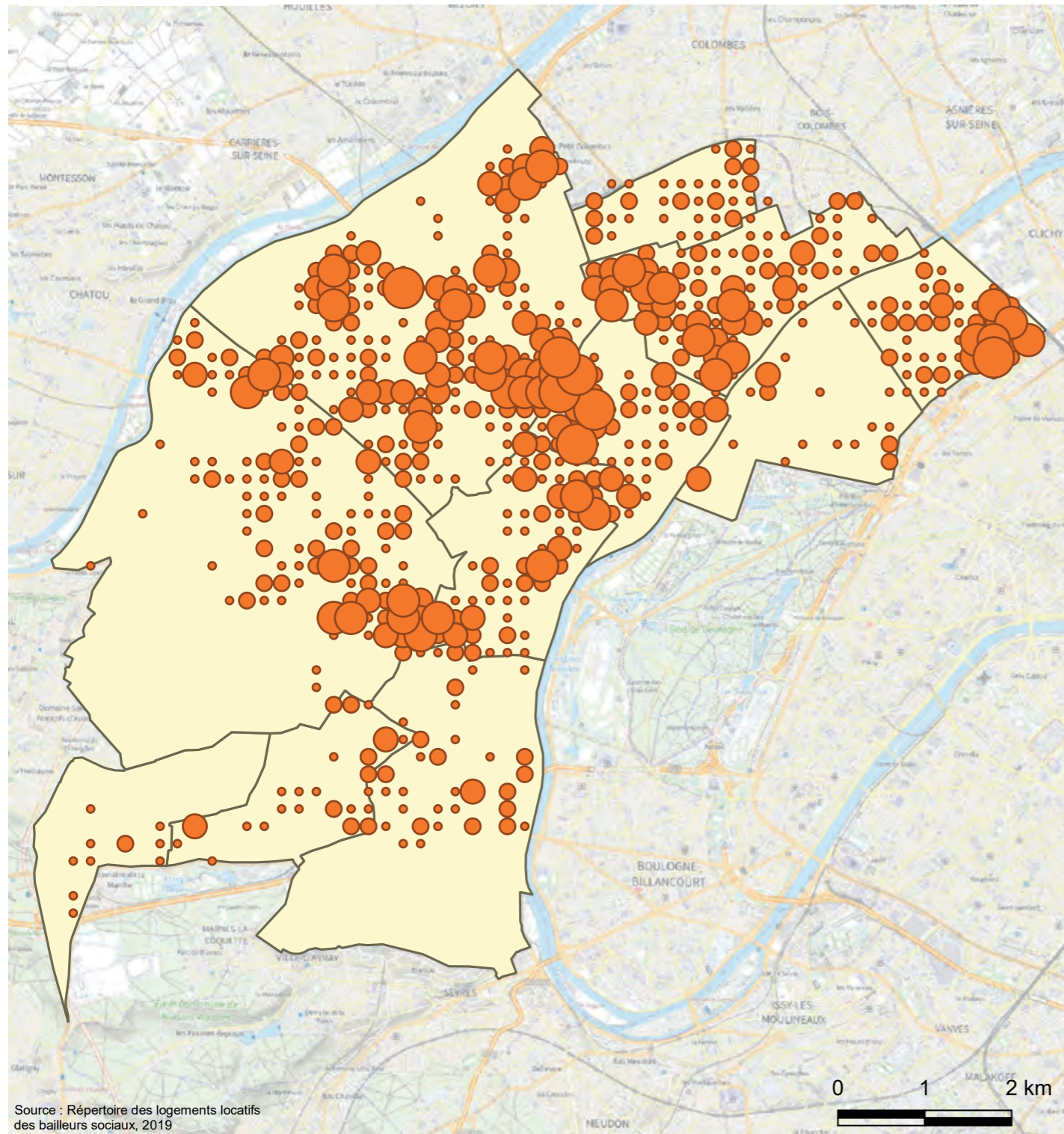
29% de surface bâtie
EN MOYENNE
par îlot

Une concentration
du bâti
plus importantes
DANS 5 VILLES
du Territoire

Densités
de bâti et
résidentielle
corrélées
AU DENSITÉ
de population

1. Espaces délimités par la trame viaire et les limites administratives et parfois par de grandes coupures urbaines naturelles ou non (fleuves, rivières, voies ferrées...).

LOGEMENTS SOCIAUX EN 2019



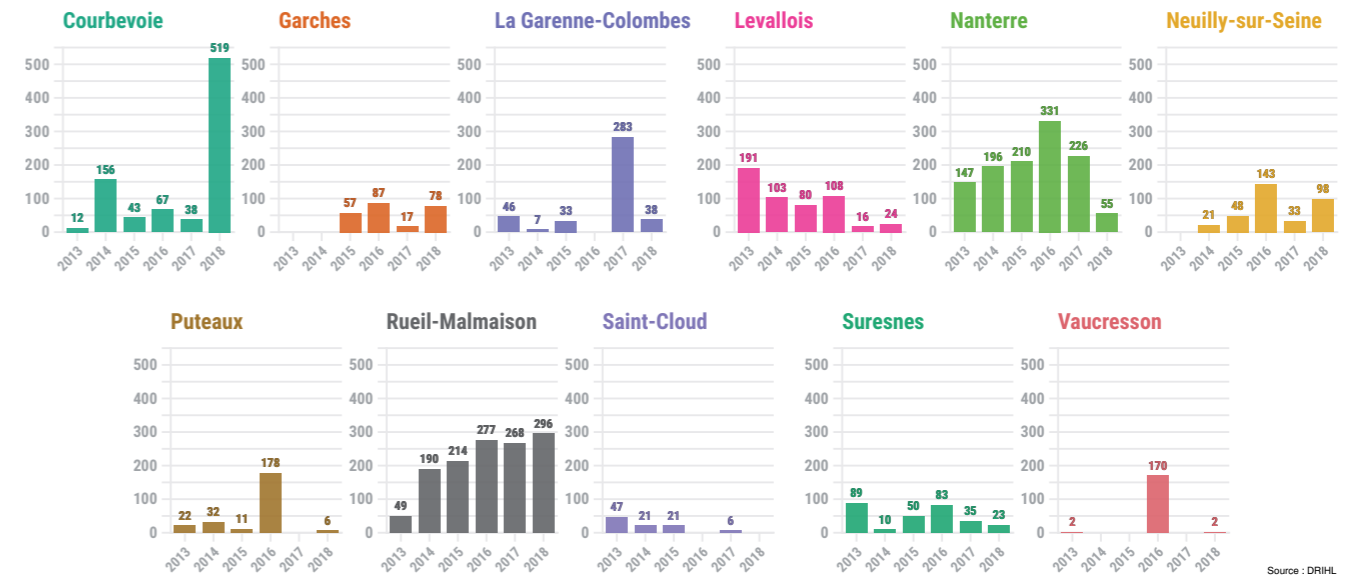
Quelle est l'importance du parc social sur le Territoire ?

Le parc locatif social correspond aux logements appartenant à des organismes de HLM (Habitation à Loyer Modéré) et à d'autres bailleurs de logements sociaux non HLM. En moyenne, le Territoire présentait un taux de logements sociaux de 26 % en 2019. À l'échelle du département, le taux moyen en 2019 était de 28 %. Au total, les 11 villes comptaient 66 784 logements sociaux en 2019, soit 8,6 % du total de logements sociaux de la Métropole du Grand Paris. Le département des Hauts-de-Seine concentre pour sa part environ 26,5 % des logements sociaux de la MGP, auxquels Paris Ouest La Défense participe à hauteur de 32 %. Le Territoire accueille donc une part importante des logements sociaux à toutes les échelles.

Comment se répartissent les logements sociaux sur le Territoire ?

Les communes de Courbevoie, Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison et Suresnes sont les plus imposantes en termes de quantité de logements sociaux. Le Nord-Est de Levallois présente également une concentration élevée. Nanterre reste la commune la plus dotée avec environ 21 000 logements sociaux, soit 32 % des logements sociaux du Territoire. La commune affiche un taux de logements sociaux à hauteur de 55 % sur son seul territoire. En second plan, Courbevoie, Levallois, Puteaux, Rueil-Malmaison et Suresnes concentrent 57 % des logements sociaux du Territoire, à hauteur de 9 à 14 % par commune.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX PAR COMMUNE EN NOMBRE DE LOGEMENTS AGRÉÉS PAR ANNÉE



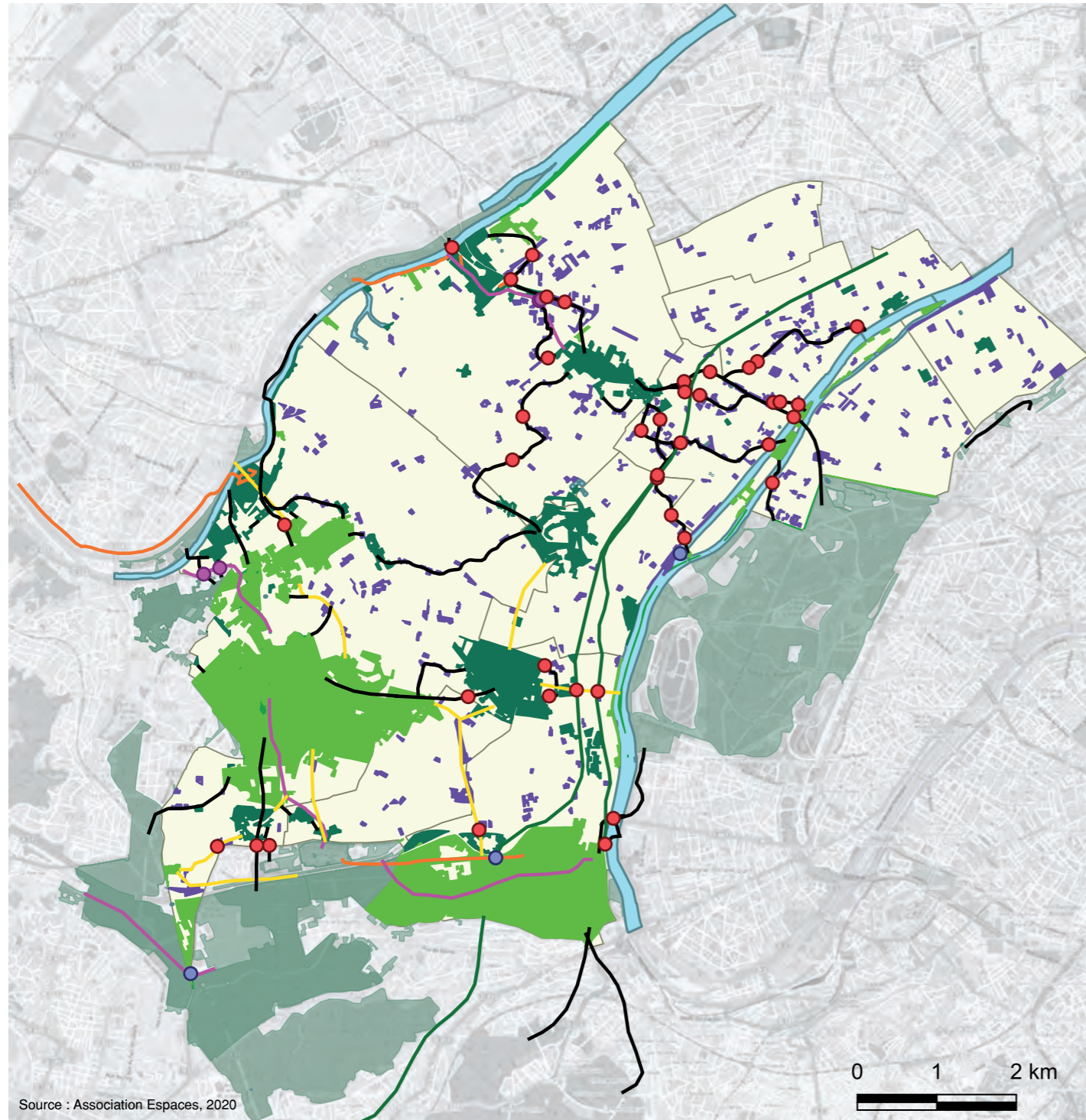
66 784
LOGEMENTS
sociaux
recensés
EN 2019

Le taux
DE LOGEMENTS
SOCIAUX DU
Territoire
est de **26%**
EN 2019

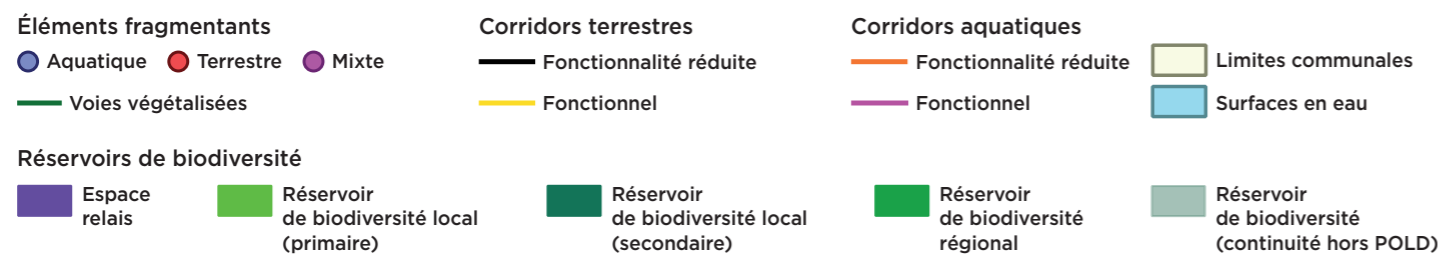
Nanterre
concentre
32%
DES LOGEMENTS
SOCIAUX
du Territoire

8,6%
DU TOTAL
de logements
sociaux de
la Métropole
DU GRAND PARIS

TRAME VERTE ET BLEUE



Source : Association Espaces, 2020



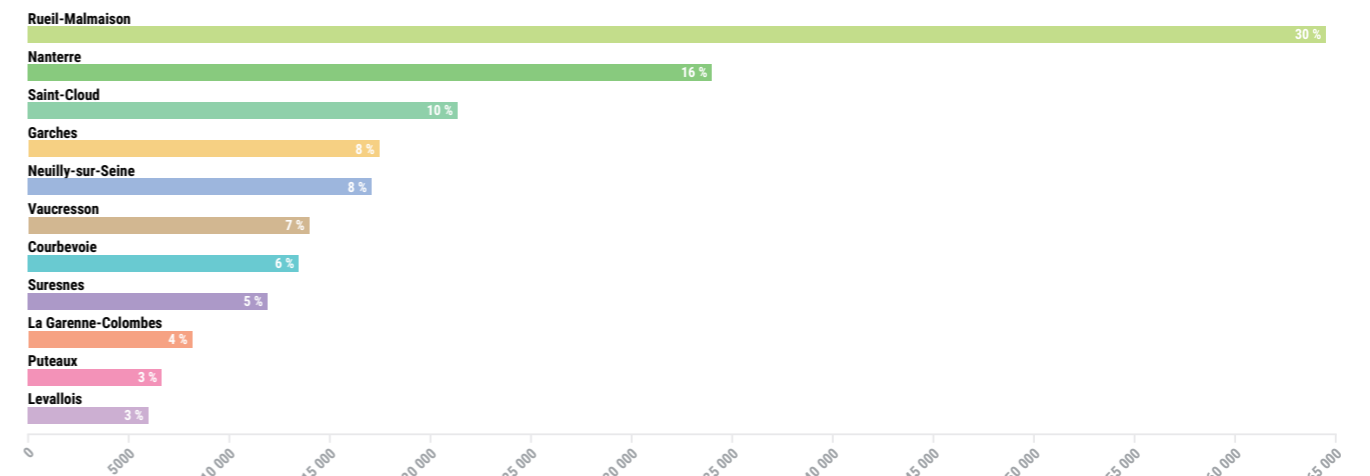
Qu'est-ce que la trame verte et bleue ?

Depuis 2007, la trame verte et bleue est un des grands projets nationaux issu du Grenelle de l'Environnement. L'analyse de ces trames représente un élément essentiel dans l'identification des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité. Elle permet de se rendre compte visuellement de l'inventaire des écosystèmes locaux et régionaux du Territoire et de leurs interactions avec les éléments humains. Elle rend notamment possible l'identification des corridors écologiques (voies de déplacement empruntées par la faune et la flore reliant les réservoirs) et des éléments fragmentants (infrastructures coupant les corridors, fragilisant la continuité écologique).

Comment interagissent les espaces naturels et artificialisés sur le Territoire ?

Le parc de Saint-Cloud et la forêt domaniale de Rueil-Malmaison représentent des réservoirs de biodiversité primordiaux du Territoire. Le Mont-Valérien, le parc André Malraux à l'Est de Nanterre ou encore l'Hippodrome de Saint-Cloud sont des réservoirs de biodiversité secondaires également importants. La majeure partie des fragmentations est provoquée par le quartier d'affaires de La Défense ainsi que le long du tramway T2 et le long des voies ferrées dans la commune de Nanterre. Les corridors écologiques sont en grande partie en « fonctionnalité réduite », c'est-à-dire que leur potentiel de continuité écologique est freiné par les installations humaines. Le Sud du Territoire assure une meilleure continuité écologique entre ses réservoirs.

NOMBRE D'ARBRES PAR COMMUNE



Les pourcentages représentent la part de la commune dans le total des arbres du territoire

Source : Département des Hauts-de-Seine, 20

La quantité d'arbres par commune permet également d'analyser partiellement la végétation du Territoire. Rueil-Malmaison se démarque par son volume d'arbres. Garches, Neuilly-sur-Seine, Saint-Cloud et Vaucresson se distinguent aussi par le nombre d'arbres rapporté à leur surface.

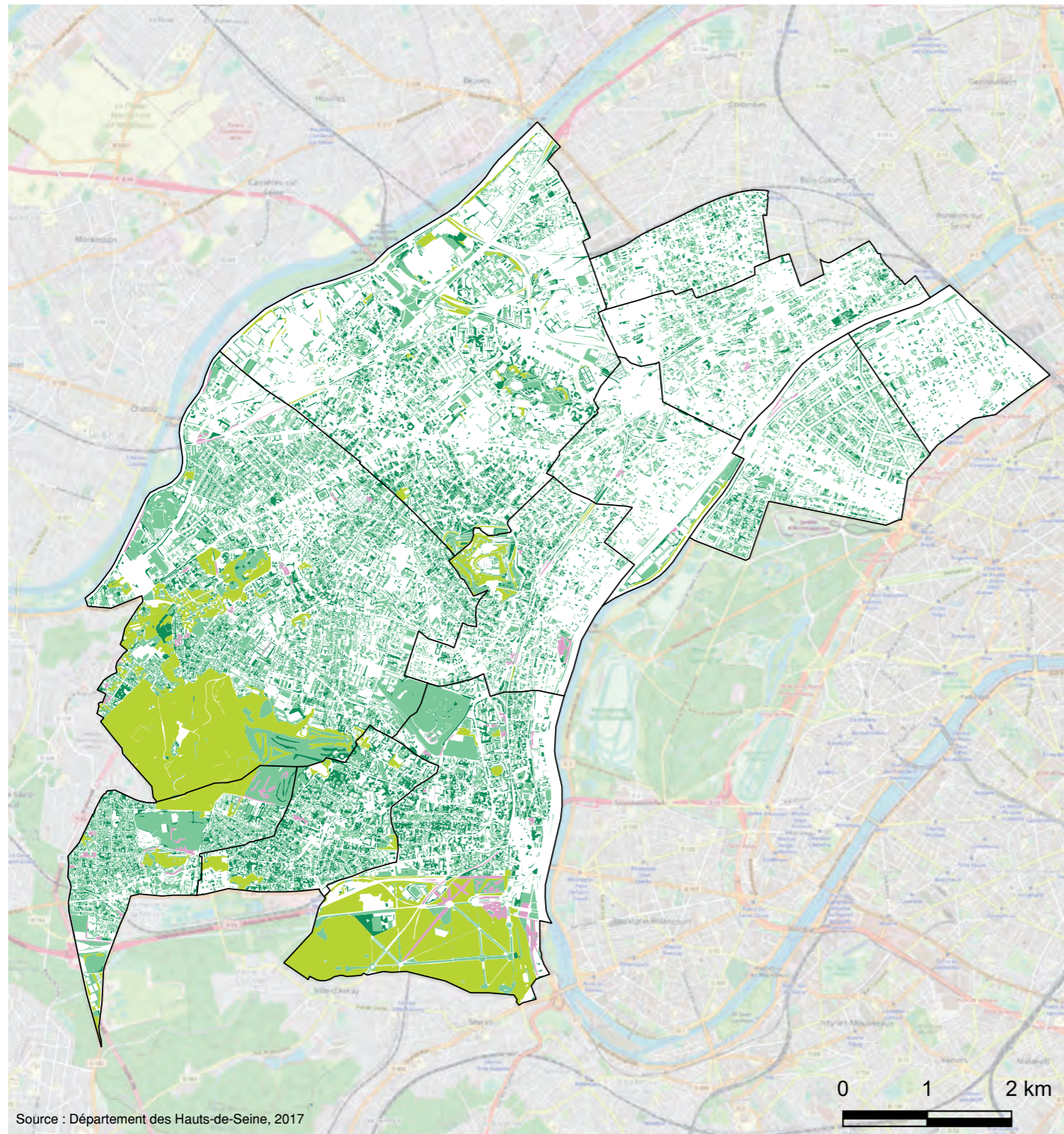
Le quartier d'affaires de **La Défense** et **les infrastructures de transport** provoquent des **fragmentations écologiques**

Le Territoire concentre PLUSIEURS RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ locaux, primaires et secondaires

Le Sud du Territoire assure UNE BONNE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE entre ses réservoirs

Rueil-Malmaison concentre 30% DES ARBRES du Territoire

ESPACES VERTS



— Limites communales

Réservoirs de biodiversité

Arbres groupés Massif arbustif, bocager ou floral Massif boisé Pelouse ou prairie

Quelle est la place des espaces verts sur le Territoire ?

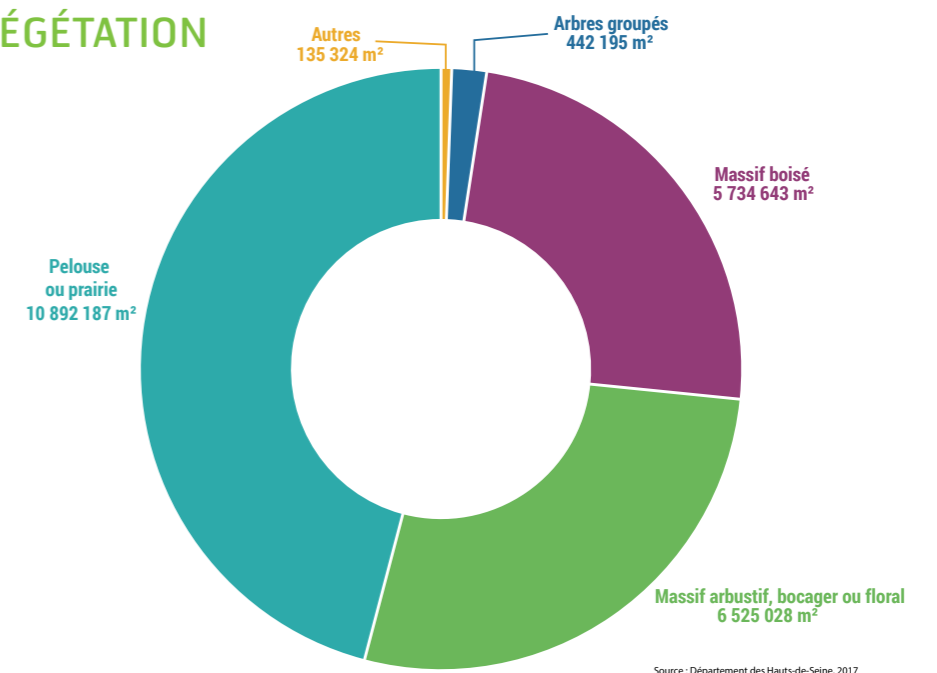
L'espace vert est un élément central dans l'aménagement actuel des espaces urbains. On appelle ici « espace vert » les surfaces au sol enregistrant une activité chlorophyllienne (ou masses vertes), en isolant les catégories représentées sur la carte. Globalement, Paris Ouest La Défense comprend 40 % d'espaces verts sur son territoire, toutes catégories confondues. La majeure partie de ces espaces est composée de pelouses et prairies, de massifs boisés, arbustifs, bocagers ou floraux. Ainsi, ils occupent une place prépondérante dans l'organisation du Territoire, participant à la qualité de vie au sein des quartiers. Ce propos est cependant à nuancer, les espaces verts n'étant pas tous équivalents en termes de pratique réelle.

Quelle est la répartition des espaces verts sur le Territoire ?

Les principaux espaces verts (massifs arbustifs, boisés, bocagers et floraux) se situent majoritairement dans le Sud du Territoire, sur les communes de Garches, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud et Vaucresson. Le Nord du Territoire présente une répartition plus diffuse, liée aux éléments fragmentants précédemment identifiés. Les axes de transport et les zones d'activités commerciales et industrielles provoquent des vides en termes d'espaces verts. On observe ainsi un gradient Nord-Sud en matière de densité d'espaces verts. Les pelouses et prairies sont omniprésentes sur l'ensemble du Territoire, assurant une certaine continuité des espaces verts.

RÉPARTITION DE LA VÉGÉTATION PAR TYPE

Les trois catégories les plus présentes sur le Territoire sont les pelouses et prairies (46 %), les massifs arbustifs, bocagers et floraux (28 %) et les massifs boisés (24 %). La catégorie pelouses et prairies englobe un large panel d'espaces verts (hippodromes, parcs, allées...).

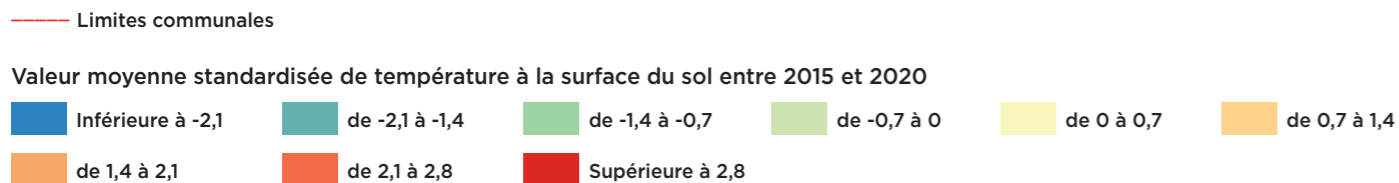
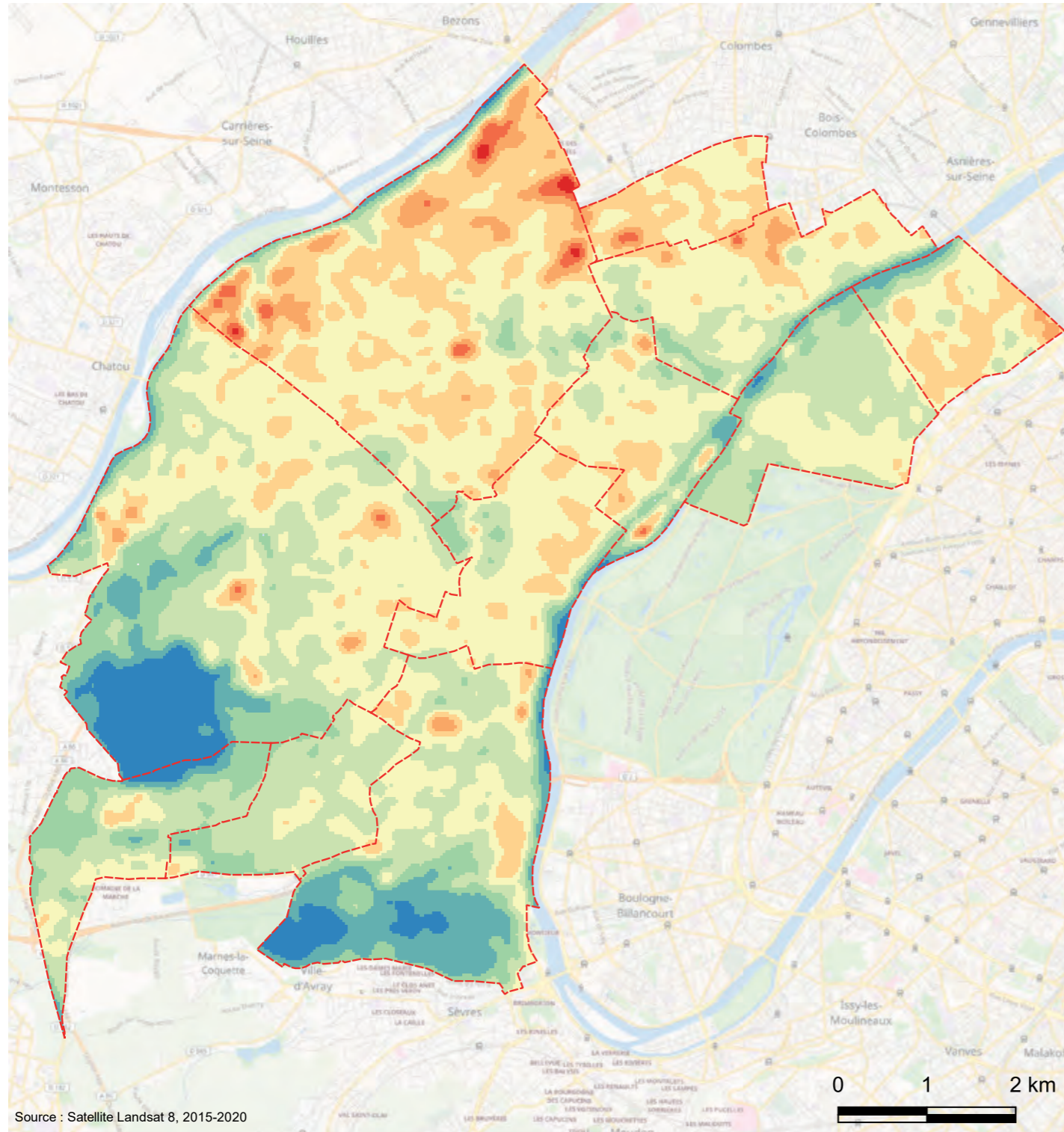


24 km²
d'espaces verts
sur le Territoire

40%
d'espaces verts
sur le Territoire

53%
des espaces verts sont
boisés ou arbustifs

DIFFÉRENCIATION THERMIQUE



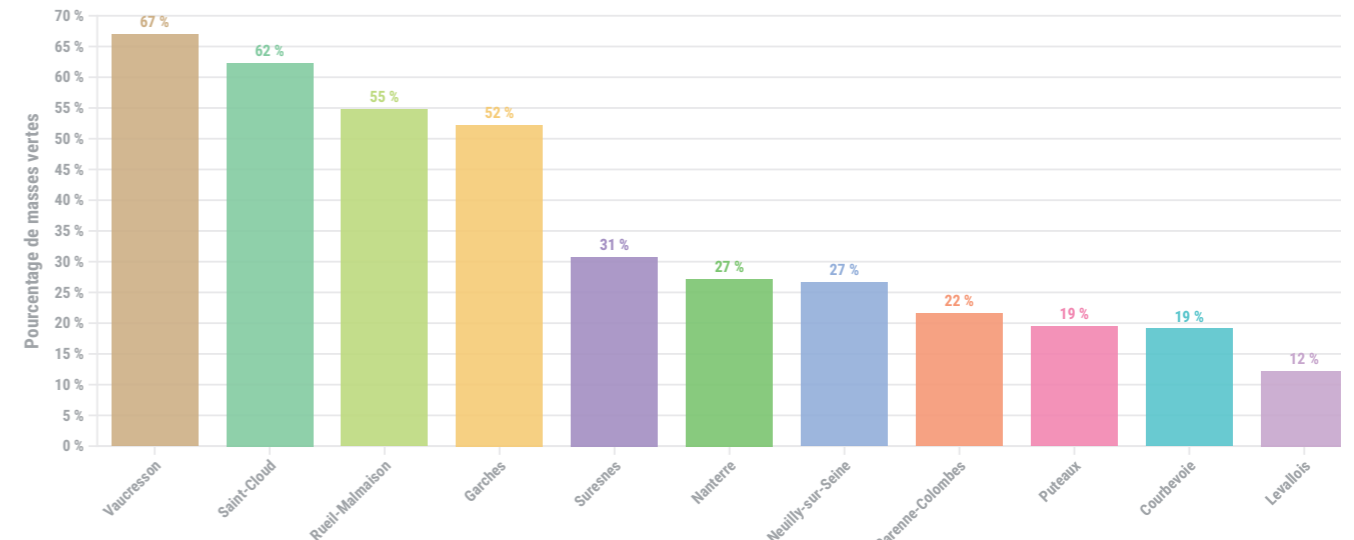
Quel est l'impact des phénomènes de chaleur urbaine ?

La différenciation thermique des territoires urbains est un enjeu actuel majeur. Les périodes estivales sont de plus en plus intenses, et les îlots de chaleur urbains sont au centre des problématiques territoriales. Les phénomènes de canicule depuis quelques années viennent appuyer cette dynamique, les territoires densément bâtis étant les plus vulnérables face à ce phénomène. Cet ensemble forme une réelle problématique pour les populations et les collectivités territoriales. L'augmentation des températures en milieu urbain engendre par exemple des problèmes de santé pour les personnes vulnérables.

Comment peut-on analyser les différenciations thermiques des sols ?

Une valeur standardisée est un ordre de grandeur, une comparaison entre la valeur analysée et l'ensemble des valeurs. Ainsi, si une valeur est inférieure à -1, elle sera considérée comme très faible par rapport au reste du Territoire, et inversement. Cette carte se base sur l'estimation de la température au sol à partir des données du satellite Landsat 8 (NASA). L'estimation a été réalisée sur plusieurs dates entre 2015 et 2020, en juillet ou en août. Une moyenne des valeurs est ensuite réalisée, suivie d'une standardisation pour obtenir les ordres de grandeur. Les zones chaudes suivent globalement le tissu bâti et urbain, tandis que les points froids sont principalement dus à la présence de végétation ou d'eau.

SURFACE DE MASSES VERTES PAR COMMUNE EN % DE LA SURFACE TOTALE DE LA COMMUNE



Source : Département des Hauts-de-Seine.

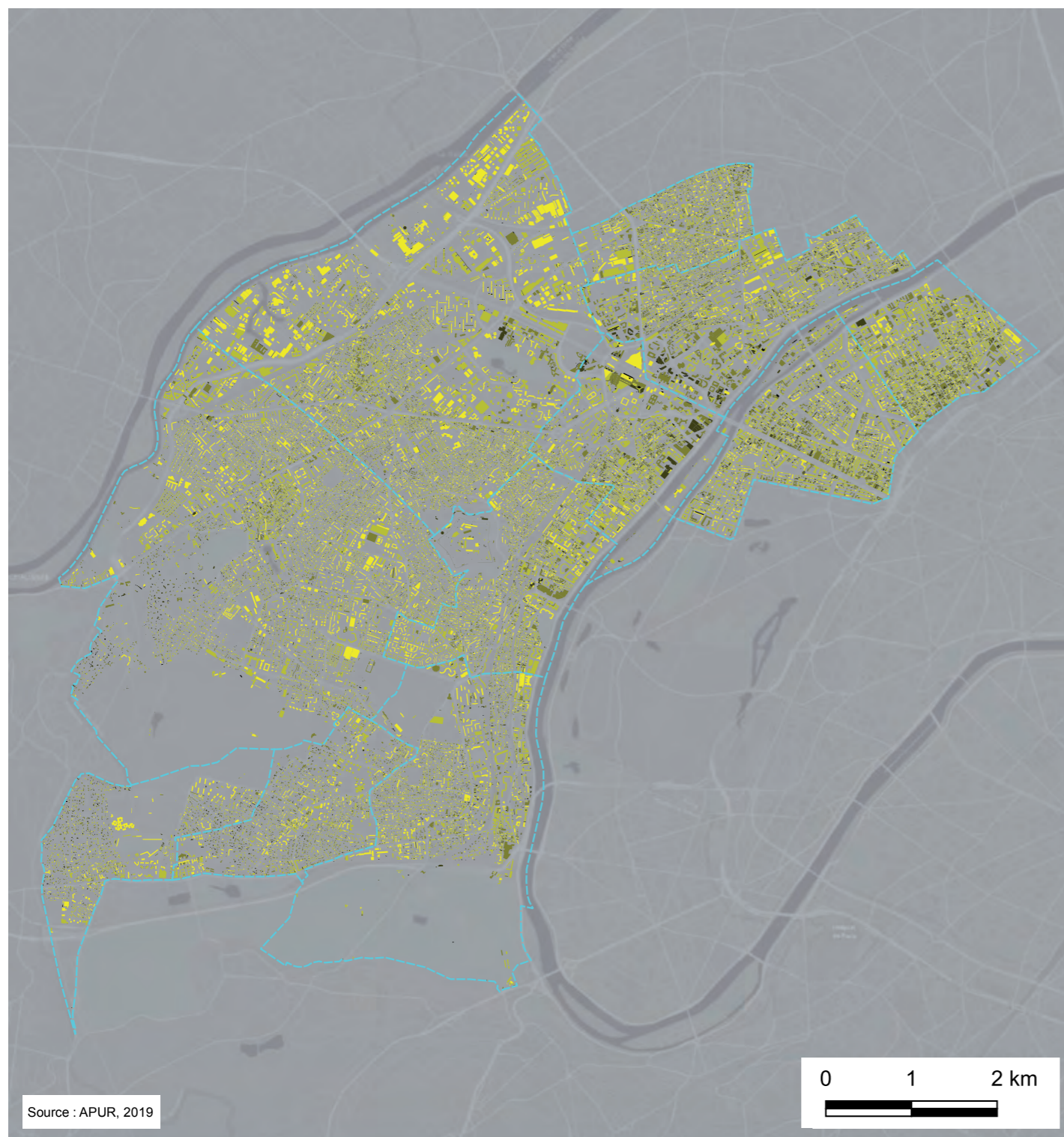
Les communes les plus couvertes en masses vertes, proportionnellement à leur surface, sont globalement les moins touchées par l'augmentation des températures. Certains points chauds sont cependant identifiables comme à Nanterre avec les zones d'activité.

La présence de végétation ou d'eau est corrélée avec la baisse des températures

Le bâti a tendance à faire augmenter les températures en période estivale

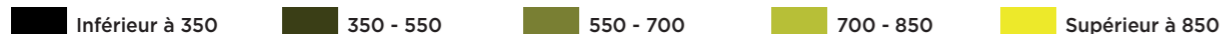
Les communes du Sud du Territoire présentent des températures plus modérées

POTENTIEL SOLAIRE DU BÂTI



--- Limites communales

Potentiel en énergie solaire par bâtiment (en KWh/m²/an)



Quelle place peut prendre l'énergie solaire dans la rénovation énergétique ?

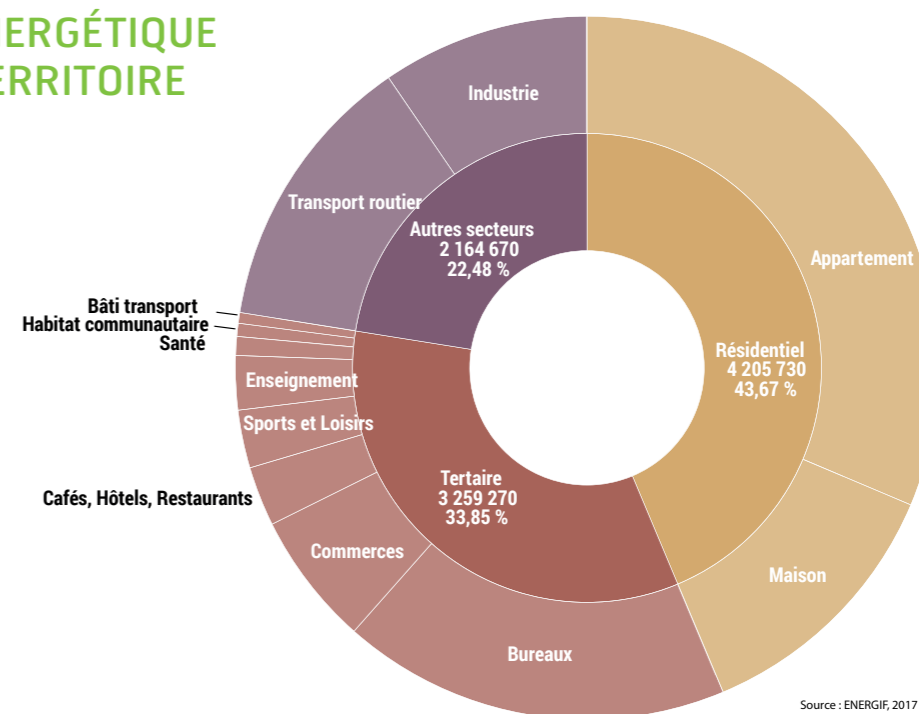
La rénovation énergétique du bâti est un enjeu important dans les politiques environnementales des territoires. Favoriser les énergies renouvelables, limiter l'impact environnemental de la consommation énergétique et avancer vers une autonomie énergétique sont quelques objectifs qui répondent favorablement aux politiques publiques. L'énergie solaire est une des réponses à ces objectifs. Ce type de production permet des économies financières et de ressources naturelles. Paris Ouest La Défense est un territoire particulièrement concerné par ces enjeux avec des consommations ponctuellement élevées (notamment le quartier d'affaires de La Défense et les zones d'activités de Rueil-Malmaison et Nanterre).

Comment peut-on évaluer le potentiel en énergie solaire du Territoire ?

L'APUR a produit en 2019, à partir de diverses sources, une estimation du potentiel en production annuelle moyenne d'énergie solaire des bâtiments de la métropole. Cette carte permet ainsi d'analyser visuellement ces données et de voir les zones intéressantes pour cette production. Sur l'ensemble du Territoire, 6 525 000 m² de toitures bénéficient d'un ensoleillement suffisamment rentable en production énergétique, dont le seuil est fixé à 800 KWh/m²/an. Les zones d'activités de Rueil-Malmaison et Nanterre présentent des valeurs assez élevées ce qui peut être intéressant pour la transition énergétique. En revanche, le quartier d'affaires de La Défense présente globalement des valeurs faibles, dues à la hauteur des bâtiments sur la zone.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE PAR TYPE SUR LE TERRITOIRE MOYENNES EN MWH

Les types de consommation énergétiques sont intéressants à analyser en parallèle de la carte. Ainsi, le résidentiel, les bureaux, les commerces, le transport routier et l'industrie sont les principaux secteurs en termes de consommation énergétique.



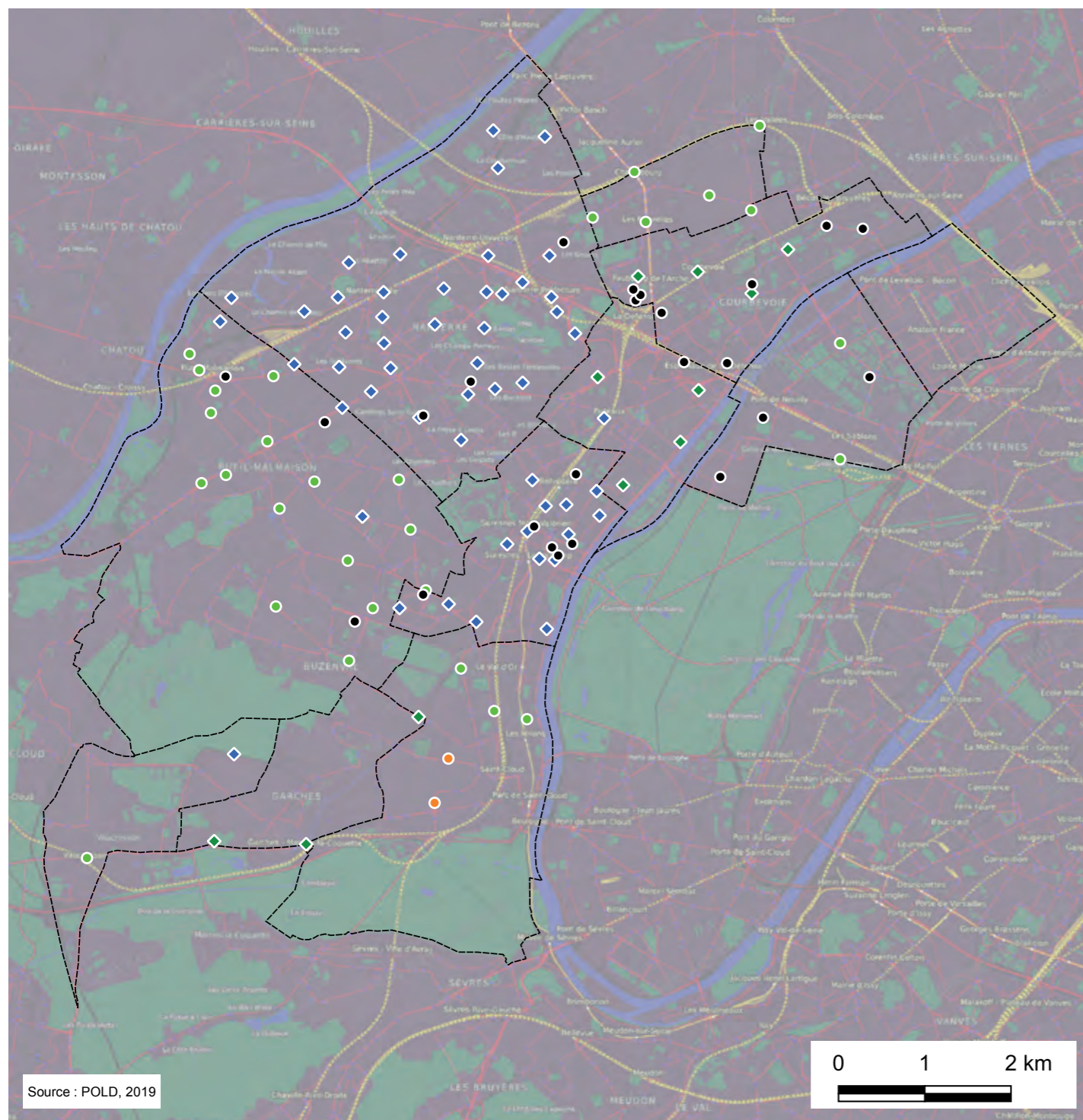
Concentration
du potentiel solaire dans les
zones d'activité

Le secteur résidentiel
représente
44% DE LA CONSOMMATION
énergétique du Territoire

Le Territoire concentre
7,3% DU POTENTIEL SOLAIRE¹
de la **Métropole du Grand Paris**

1. 7.3% de la surface totale des toitures bénéficiant d'un ensoleillement supérieur à 800 KWh/m²/an au sein de la Métropole du Grand Paris se situe sur le Territoire de Paris Ouest La Défense.

BORNES DE RECHARGE POUR SERVICE AUTOMOBILE PARTAGÉ



--- Limites communales
Type de borne
● En service ◆ Désactivée ◆ En projet (2021) ● En travaux ● En service, autres acteurs

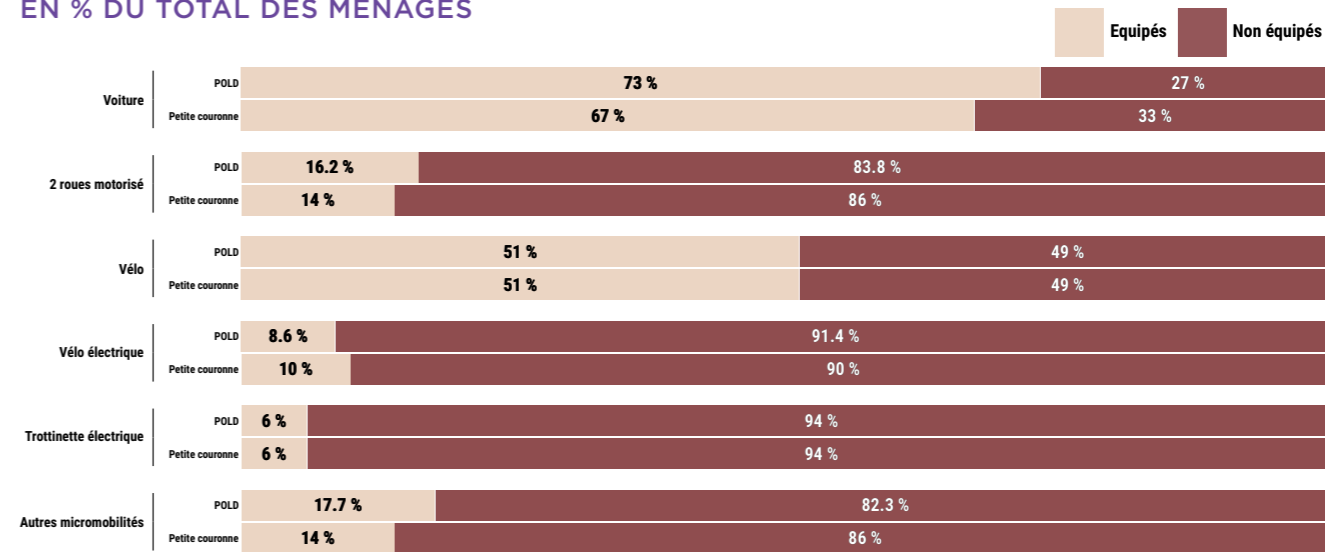
Comment assurer un renouveau des mobilités urbaines ?

Les mobilités en milieu urbain sont complexes à organiser. En effet, les villes et les territoires très urbanisés doivent pouvoir assurer une pluralité de modes de déplacement, en privilégiant les modes doux ou collectifs, avec très peu d'espaces publics disponibles. Les nouveaux modes de transport doivent s'insérer dans ce contexte. Les aménagements cyclables deviennent ainsi un levier de transformation de la voirie. Par ailleurs, les bornes de recharge pour véhicules électriques sont nécessaires à l'évolution du parc automobile individuel et permettront un développement des véhicules en autopartage.

Quelles sont les évolutions des bornes de recharge électrique sur le Territoire ?

Suite à la fin du service d'Autolib' en 2018, les bornes de recharge électrique ont beaucoup évolué sur le territoire métropolitain. Au sein du territoire de Paris Ouest La Défense, de nombreuses bornes ont été désactivées. Aujourd'hui, les bornes en service sont principalement situées à La Garenne-Colombes, Neuilly-sur-Seine, Rueil-Malmaison et Saint-Cloud. Les projets pour 2021 se concentrent à Courbevoie, Garches et Suresnes. Le maillage constitué initialement par Autolib' reste pertinent sur le Territoire. Les mises en service sont assurées par plusieurs opérateurs, sous la responsabilité des collectivités territoriales.

EQUIPEMENT DES MÉNAGES EN OUTILS DE DÉPLACEMENT EN % DU TOTAL DES MÉNAGES



Source : Enquête Inov 360, 2020

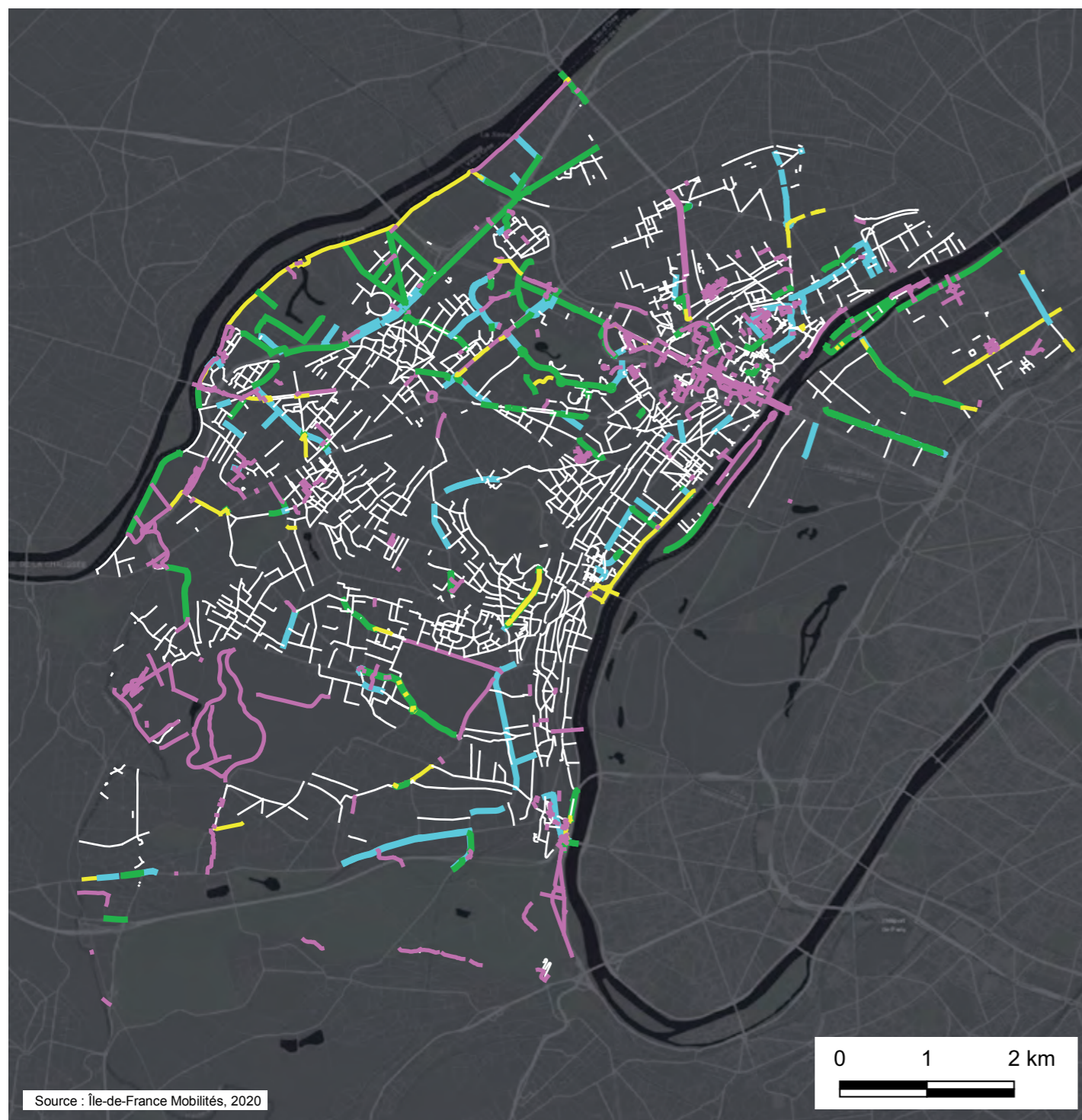
En comparaison avec d'autres territoires de la petite couronne, le Territoire Paris Ouest La Défense est légèrement suréquipé en automobiles, en deux-roues motorisés et en outils de micromobilités (monowheel par exemple). Le Territoire est au contraire légèrement sous-équipé en vélos électriques, et dans la moyenne pour les vélos et les trottinettes électriques.

73% DES MÉNAGES DU TERRITOIRE sont équipés d'au moins 1 voiture

Les bornes de recharge pour véhicules électriques SONT CONCENTRÉES DANS 4 COMMUNES du Territoire

Les projets pour 2021 développent l'offre SUR 6 COMMUNES du Territoire

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



Type d'aménagement cyclable

- Chemin cyclable
- Bande cyclable
- Piste cyclable
- Voie cyclable
- Non renseigné

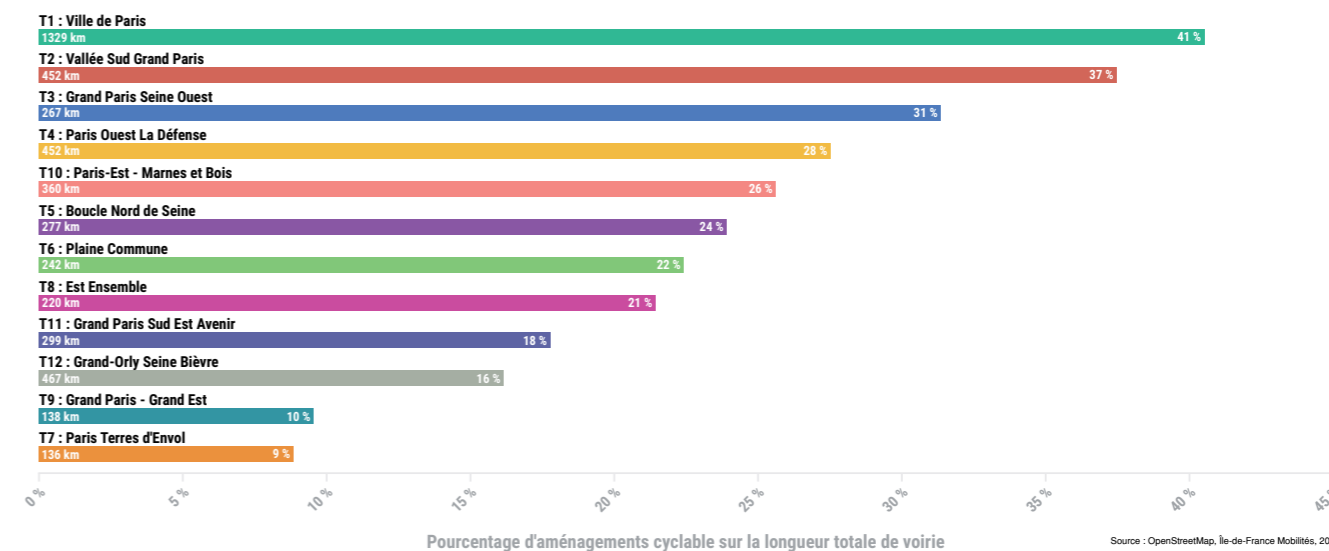
Quelle est la place de l'aménagement cyclable dans les transports urbains ?

Les aménagements cyclables évoluent très rapidement, particulièrement dans les espaces densément urbains. La crise de la COVID-19 a accéléré ce processus après le premier confinement avec la mise en place de pistes cyclables temporaires. Le nombre d'usagers ne cesse d'augmenter. Les aménagements cyclables suivent globalement cette tendance, bien que la qualité de ces derniers soit très hétérogène. Les politiques de déplacement intègrent ainsi progressivement la dimension cyclable, assurant une continuité pour les usagers. Ces aménagements sont difficilement analysables car les données sont rarement à jour face à la rapidité de l'évolution.

Comment Paris Ouest La Défense organise-t-il son territoire cyclable ?

Paris Ouest La Défense est un des plus grands territoires cyclables de la Métropole. Avec une desserte dense en aménagements cyclables, la voirie prend bien en compte ce type de déplacement. On remarque une densité particulièrement élevée au niveau du quartier d'affaires de La Défense et le long de la Seine. Courbevoie, Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison et Suresnes sont les communes les plus densément équipées. La partie Sud du Territoire est moins bien desservie par ce type d'équipement. La donnée utilisée ici précise peu le type d'équipement, la majorité étant « Non renseigné ». La catégorie identifiée la plus représentée est le chemin cyclable. Le problème de la continuité des aménagements est au centre des études en cours.

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES PAR ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL POURCENTAGE ET KILOMÉTRAGE D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE



En termes de densité rapportée à la voirie totale, Paris Ouest La Défense est le 4e territoire cyclable de la métropole. Avec 452 km d'aménagements cyclables sur le Territoire, il se positionne en acteur incontournable de la continuité cyclable du Grand Paris.

452 km
D'AMÉNAGEMENTS
cyclables
sur le Territoire

28%
DE LA VOIRIE
est cyclable

4^e TERRITOIRE
le plus densément
cyclable
de la Métropole

REMERCIEMENTS

Un Grand Merci aux personnes qui ont participé à l'élaboration de cet atlas et tout particulièrement à notre apprenti technicien SIG, Etienne Conte.

Sources mobilisées

- Association Espaces
- Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)
- Département des Hauts-de-Seine
- Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL)
- Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL)
- ÉNERGIF, base de données du Réseau d'Observation Statistique de l'Énergie (ROSE)
- Île-de-France Mobilités
- Inov360 (cabinet de conseil)
- Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
- Institut National de la Statistiques et des Études Économiques (INSEE)
- Institut Paris Région (IPR), anciennement Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU)
- OpenStreetMap
- Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)
- Satellite Landsat 8, National Aeronautics and Space Administration (NASA) / United States Geological Survey (USGS)
- Société du Grand Paris


Applications utilisées pour la cartographie



QGIS 3.10 « A Coruña »



Inkscape



Courbevoie
Garches
La Garenne-Colombes
Levallois
Nanterre
Neuilly-sur-Seine
Puteaux
Rueil-Malmaison
Saint-Cloud
Suresnes
Vaucresson

Paris Ouest La Défense

91 rue Jean Jaurès - CS 30050 - 92 806 PUTEAUX CEDEX

01 55 69 31 50

www.parisouestladefense.fr
